

Fondation Charles Léopold Mayer
Pour le progrès humain | Rapport annuel 2024



Sommaire

- P.3** → Le mot de la présidente
- P.4** → Orientations et avancées des programmes en 2024
- P.6** → La Fondation en quelques lignes
- P.7** → Missions
- P.8** → Programme EKO – Économie écologique
- P.10** → Programme EUR – Une Europe résiliente dans un contexte géopolitique incertain
- P.12** → Programme TER – Les territoires en transition écologique
- P.14** → Programme TEC – Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech
- P.15** → Programme DEM – Démocratie et État de droit
- P.17** → Programme MOV – Les mouvements de la transition
- P.19** → Programme ENE – Énergie et Climat
- P.20** → Programme ALI – Systèmes alimentaires durables territorialisés
- P.22** → Programme FIL – Régulation des entreprises transnationales et filières durables
- P.25** → EDI – Dossiers thématiques et essais
- P.25** → SEM – Accueil des séminaires Bergerie
- P.25** → FON – Mise en réseau avec les autres fondations
- P.26** → Le budget 2024
- P.28** → Faits et chiffres
- P.28** → Impact écologique
- P.29** → Investissement responsable et investissement engagé à la Fondation
- P.30** → Bilan et rapport de l'organe de révision
- P.33** → Bilans comparés aux 31 décembre 2024 et 2023
- P.35** → Comptes de pertes et profits exercices 2024 et 2023
- P.39** → Organisation interne et liste des membres
- P.40** → Des lieux au service de la transition

Le mot de la présidente

Il est des convictions qui résistent aux tempêtes. Depuis plus de quarante ans, la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès humain accompagne celles et ceux qui, en Europe francophone et un peu au-delà, s'emploient à faire advenir des sociétés plus justes, écologiques et démocratiques. Notre cap demeure clair, même dans un monde secoué par les bouleversements géopolitiques, les urgences climatiques, l'effondrement de la biodiversité et le recul inquiétant des libertés.

Alors que certains semblent oublier l'essentiel, nous persistons: l'avenir se construit dans la solidarité, la pensée libre, et le respect des limites planétaires.

L'année écoulée a marqué un tournant dans la gouvernance de notre fondation. Nous saluons chaleureusement Benoît Frund, qui a œuvré avec rigueur et enthousiasme depuis 2016, d'abord comme membre du Conseil de gestion, puis comme président de 2022 à début 2025. Son engagement, sa capacité d'écoute et sa vision nous ont permis d'aborder cette période de transition avec sérénité. Merci Benoît!

Le Conseil de fondation s'est depuis renouvelé. Une nouvelle génération d'administratrices et d'administrateurs, aux profils riches et variés, nous a rejoints. Cette diversité est notre force, et leur arrivée s'accompagne de remerciements sincères aux membres sortants, pour leurs contributions précieuses et durables.

Je tiens aussi à remercier chaleureusement notre équipe opérationnelle, dont l'implication quotidienne est le moteur discret mais puissant de notre action. C'est grâce à elle que nous pouvons continuer, jour après jour, à soutenir nos partenaires dans leurs combats exigeants et essentiels. 2024 leur a demandé un effort particulier, avec le passage d'un budget triennuel global à des budgets glissants pour mieux répartir les revues stratégiques et programmatiques sur les trois années.

Nos domaines d'action sont nombreux et profondément ancrés dans notre histoire. À Villarceaux, notre domaine expérimental, les transitions écologiques se vivent au concret. Nos Éditions Charles Léopold Mayer permettent la diffusion d'idées transformatrices. Et en relisant l'œuvre du fondateur, nous puisons une inspiration qui nous aide à faire le lien entre passé et avenir.

Alors, oui, le monde est instable. Mais oui aussi, nous avons des raisons d'espérer. Car partout, des femmes et des hommes inventent d'autres manières d'habiter la Terre, de produire, de coopérer, de décider ensemble. Nous sommes fiers de les accompagner.

Avec confiance et détermination,

Claudia Genier
Présidente de la FPH



Orientations et avancées des programmes en 2024

LES ORIENTATIONS

La Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès humain (FPH) soutient une transition pacifique vers des sociétés écologiques, démocratiques et socialement justes. En 2024, le Conseil de Fondation a adopté une organisation en neuf grands programmes thématiques :

EKO. Économie écologique

EUR. Une Europe résiliente dans un contexte géopolitique incertain

TER. Les territoires en transition écologique

TEC. Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech

DEM. Démocratie et État de droit

MOV. Les mouvements de la transition

ENE. Énergie et Climat

ALI. Systèmes alimentaires durables territorialisés

FIL. Régulation des entreprises transnationales et filières durables

Ces programmes sont déclinés en vingt-sept sous-programmes. Parmi les thèmes émergents de la période, la Fondation s'est notamment engagée auprès des acteurs promouvant la transition énergétique et mobilitaire, tout en maintenant ses axes forts dans les domaines de la transition des systèmes agricoles et alimentaires, de la macroéconomie écologique, de la démocratie technique ou des politiques migratoires européennes humaines.

En revanche, il reste difficile, dans le contexte actuel, de maintenir certaines actions internationales.

À ces programmes, votés pour trois ans, s'ajoutent trois enveloppes votées annuellement :

EDI. Dossier thématiques et essais

SEM. Accueil de séminaires à la Bergerie de Villarceaux

FON. Mise en réseau avec d'autres fondations

L'avancée des programmes en 2024

Programme EKO. Économie écologique

L'année 2024 a vu s'accroître des tendances observées en 2023 : la transition sociale et écologique est confrontée à de nombreux revers malgré le sentiment d'urgence et d'injustice qui persiste chez une grande partie de la population. La deuxième Commission Von der Leyen a mis le cap sur la compétitivité internationale et la réindustrialisation.

Ce programme regroupe des acteurs qui travaillent sur le lien entre enjeux économiques, sociaux et écologiques. Ils sont engagés dans des approches macroéconomiques (politiques monétaires, finances), mésoéconomiques (ESS, monnaies locales), et micro-économiques (consommation, emploi).

Programme EUR. Une Europe résiliente dans un contexte géopolitique incertain

Les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient accélèrent la fracturation du monde et rapprochent singulièrement l'épicentre des crises géopolitiques de l'Europe. Mais face à la difficulté de mener une action intercontinentale, la Fondation a progressivement diminué ses activités internationales en maintenant toutefois son travail sur la paix, qui reste indispensable à la coopération qui permettra à la transition sociale et écologique d'advenir. La FPH fait le choix d'appuyer des acteurs qui travaillent sur l'accueil inconditionnel des personnes exilées et des acteurs qui tentent de faire émerger une éthique militaire globale, d'ouvrir un chapitre francophone des *Peace studies*, et de promouvoir le désarmement nucléaire, qui conditionne un authentique progrès humain.

Programme TER. Les territoires en transition écologique

Les territoires conjuguent une multitude d'enjeux (climat, eau, biodiversité, emploi, habitat...) et constituent des lieux d'expérimentation où se développent des solutions alternatives. Celles-ci visent à résoudre des problèmes de manière conjointe (économie d'énergie et logement précaire, par exemple) et permettent d'hybrider les acteurs tels que les pouvoirs publics, les entreprises et les initiatives civiques. L'échelle territoriale reste le niveau où s'élaborent les sociétés écologiques de demain en termes de solutions pratiques, de vivre-ensemble et de renouveau démocratique. Cette tendance s'est renforcée en 2024 alors que les niveaux nationaux et internationaux semblent durablement bloqués.

Programme TEC. Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech

En 2024, la dynamique de collectifs de chercheurs qui s'interrogent sur notre système de recherche s'est renforcée. L'accélération du dérèglement climatique nourrit les revendications étudiantes, rejointes par une partie du corpus enseignant, pour faire évoluer les formations scientifiques et d'ingénieurs. La sécurité nucléaire continue à se dégrader (vieillesse des centrales, tensions géopolitiques) et accroît la probabilité d'accidents nucléaires.

Les acteurs soutenus par la Fondation promeuvent la réorientation des politiques publiques de recherche et d'innovation vers plus de durabilité, appellent à la responsabilité des chercheurs et ingénieurs, et mettent en place des éco-techniques.

Programme DEM. Démocratie et État de droit

En 2024, le durcissement de la réglementation appliquée aux acteurs engagés dans des causes environnementales et sociales (militants, associations, lanceurs d'alerte...) continue de croître, y compris dans les pays reconnus comme démocratiques. Les acteurs que la FPH soutient dans ce programme s'emploient à défendre la liberté d'expression, de manifestation et de débat, et à réaffirmer le rôle fondamental que jouent les associations, les médias, les lanceurs d'alerte et plus largement la société civile pour la vitalité démocratique, indispensable à la conduite d'une transition écologique et sociale ambitieuse.

Programme MOV. Les mouvements de la transition

La dimension systémique des problèmes et des transformations à conduire appelle un effort de transversalité. La FPH appuie des mouvements généralistes qui relient les enjeux sociaux, écologiques et démocratiques de manière holistique et internationaliste, souvent héritiers de l'altermondialisme. Ces organisations enracinées dans des territoires articulent les pratiques locales et une vision internationale. Face à la montée des nationalismes, leur action repose sur la coopération, la continuité de l'action collective, le dialogue avec les pouvoirs publics et un translocalisme alliant action locale et horizon global.

Programme ENE. Énergie et Climat

En 2024, les questions énergétiques, climatiques et de biomasse continuent de se trouver au cœur de l'actualité et des préoccupations. L'état des forêts, des haies et de l'eau douce s'est encore dégradé, le dérèglement climatique (inondations, sécheresses, glissements de terrains) s'est fait davantage sentir et des stratégies d'atténuation et d'adaptation commencent à être mises en place.

Les acteurs du programme sont engagés dans la sobriété et l'efficacité énergétiques et les énergies renouvelables ainsi que dans la protection et la gestion durable des forêts. Ils interrogent les politiques publiques climatiques et créent des alternatives concrètes dans les territoires.

Programme ALI. Systèmes alimentaires durables territorialisés

La protection de l'environnement a servi de dérivatif à la colère des agriculteurs qui s'est exprimée début 2024. L'Union européenne et les gouvernements nationaux sont en recul sur ces sujets. Position doublement perdante. La régulation environnementale n'est pas la cause des difficultés du monde agricole, liées au processus d'industrialisation. Les mesures écologiques sont congruentes avec des pratiques autonomes et économes dont l'Europe a besoin dans le contexte géopolitique actuel. Les acteurs soutenus par la FPH se sont efforcés de garder le cap durant

toute cette séquence en rappelant la nécessité de prendre en compte les fondamentaux écologiques.

Programme FIL. Régulation des entreprises transnationales et filières durables

En 2024, la directive européenne sur le devoir de vigilance des grandes entreprises a été adoptée, imposant de prévenir les atteintes aux droits humains et à l'environnement dans les chaînes de valeur. Cependant, le virage conservateur du Parlement européen a créé un contexte favorable à la contre-offensive des grandes entreprises visant à affaiblir les régulations. Face à cela, les acteurs soutenus dans ce programme ont combiné plaidoyer en France et en Europe avec des contentieux stratégiques, tout en poursuivant leur travail sur la régulation de la communication commerciale, la répartition de la valeur et les filières durables.

Les enveloppes annuelles

EDI – Dossier thématiques et essais

La Fondation a fondé une maison d'édition associative dès 1995, les Éditions Charles Léopold Mayer (ECLM), destinées à publier des ouvrages sur les idées et propositions portées par la Fondation et ses bénéficiaires. Soutenue financièrement par la Fondation et à but non lucratif, la maison propose les ouvrages en libre téléchargement et en libre consultation six mois après leur sortie en librairie et mène une politique active de diffusion gratuite des exemplaires papier. Elle met aussi en œuvre une politique plus traditionnelle de diffusion en librairie et de travail auprès des médias pour offrir une vraie portée aux idées et propositions des auteurs et autrices. En 2024, les ECLM ont ainsi publié cinq ouvrages :

La Ville d'une seule planète. Un modèle de transformation écologique des territoires, Hans Widmer (avec la collaboration de Panayotis Antoniadis, Dorothee Spuhler, Michael Baumgartner), traduit par Olivier Petitjean, préface de Matthieu Calame.

Magna Carta. Comment une charte du Moyen Âge révolutionne les communs d'aujourd'hui, Peter Linebaugh, traduit de l'anglais par Christophe Jaquet, préface de Mathieu Ferradou.

L'eau et la planète. Un avenir au compte-gouttes, Daniel Zimmer.

De la démocratie dans nos assiettes. Construire une sécurité sociale de l'alimentation, Sarah Cohen et Tanguy Martin (avec la collaboration d'Aude Vidal).

Abécédaire de l'interculturel, Philippe Pierre et Michel Sauquet.

SEM – Accueil de séminaires à la Bergerie de Villarceaux

Considérant que les rencontres et séminaires constituent des moyens privilégiés de renforcement des dynamiques de groupes, de la production commune et de l'appropriation, la Fondation accueille ses bénéficiaires ou des organisations dont l'action entre dans le cadre de ses orientations programmatiques sur l'écosystème de la Bergerie (France, Val d'Oise). En 2024, ce sont ainsi 43 rencontres et séminaires qui ont été accueillis.

FON – Mise en réseau avec d'autres fondations

En 2024, la FPH a activement participé à des événements organisés par Swiss Foundations, réseau dont elle est membre et avec lequel elle entretient des relations très actives. Elle a notamment co-organisé une rencontre dans le cadre du groupe Environnement et y est intervenue avec une présentation.

La FPH est également membre du réseau européen de fondations Philea. Elle a participé à l'Assemblée générale qui s'est tenue en Belgique et est active au sein des groupes sur l'environnement (EEFG) et sur l'agriculture et l'alimentation (EFSAF).

La Fondation est aussi membre d'un groupe informel de fondations progressistes françaises et/ou actives en France, engagées dans la durée pour une transition sociale, environnementale et économique. Ce groupe a pour ambition commune d'agir de manière systémique, en s'attaquant aux causes racines que sont les atteintes à la justice sociale, à la démocratie, à l'environnement et à la biodiversité, pour faire advenir une société plus juste, réellement démocratique, et plus respectueuse du vivant et de la planète. Il s'est réuni pour un séminaire en novembre 2024.

Enfin, le Conseil de fondation a voté en octobre 2024 la participation à la nouvelle coalition de fonds et fondations pour la promotion d'une gestion vertueuse des forêts.

La gestion du patrimoine

Nous avons entamé une évolution progressive de la gestion du patrimoine, en lien avec les gestionnaires, afin de mieux l'accorder avec nos valeurs. Outre le dialogue constructif avec Comgest sur la RSE, nous avons poursuivi la mise en œuvre de nos décisions en matière d'investissement engagé (*Impact investing*) en recherchant une performance sociale et écologique de nos placements. Cette tendance ne pourra que se renforcer dans l'avenir. Elle constitue également un élément de crédibilité. Nous nous heurtons toutefois aux limites structurelles des modèles économiques actuels.

La gouvernance interne

La réforme de la gouvernance de la Fondation s'est poursuivie sous l'égide du Commissaire, Maître Roux,

désigné par l'Autorité de Surveillance du Canton de Vaud. Le Conseil, présidé par Benoît Frund (Suisse-Vd), a siégé en présence d'Anne-Lorraine Bujon (France), Claudia Genier (Suisse-Vd), Luis Marini-Portugal (France, à partir d'août), Aurore Merle (France), Jean Richard (Suisse-Vd) et Loïc Pfister (Suisse-Vd, à partir d'août). Ces évolutions n'affectent pas l'activité philanthropique de la FPH.

La Fondation en quelques lignes

PRÉSENTATION ET ORIGINE



La FPH est une fondation de droit suisse créée en 1982, dans le canton de Vaud. Les moyens dont elle dispose proviennent des revenus du patrimoine légué par Charles Léopold Mayer (1881-1971). Imprégné de valeurs progressistes et grand admirateur d'Alfred Nobel, il a

choisi de mettre sa fortune au service d'actions et de travaux à caractère scientifique et humaniste. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment sur le progrès.

MISSION

La Fondation soutient, par ses dons, des mouvements et des organisations de la société civile dans leurs actions de plaidoyer en faveur d'une transition sociale et écologique. Par son action, la Fondation veut veiller à ce que cette transition s'effectue de manière pacifique et conduise à des modes de fonctionnement de nos sociétés plus participatifs, équitables et durables.

POURQUOI UNE TRANSITION ?

Les crises économiques, sociales et environnementales se multiplient dans toutes les parties du monde. Il ne s'agit pas d'effets collatéraux qu'il suffirait de compenser, mais bien d'un problème structurel de notre modèle de développement. Un changement profond est inévitable. Il est déjà en cours au niveau local : des bonnes pratiques existent et ont fait leurs preuves, d'autres se développent. Mais leur diffusion et leur généralisation rencontrent des blocages institutionnels, économiques, sociaux, culturels et politiques. Lever ces blocages demande temps et persévérance.

INDÉPENDANCE ET LONG TERME

Afin de donner à ses bénéficiaires les meilleures chances d'atteindre leurs objectifs, la Fondation utilise les atouts que lui procure son statut de fondation, l'indépendance et la possibilité d'agir sur le long terme :

- elle soutient des organisations et des actions qui auraient peu de chance de trouver des financements dans le cadre d'appels à projets classiques ;
- elle soutient ses bénéficiaires de manière structurée et dans la durée.

MODE OPÉRAIRE

La Fondation a choisi de financer :

- la mise en réseau de porteurs d'alternatives et leur capacité de coordination ;
- la production d'analyses, d'expertise et de propositions en vue du changement d'échelle ;
- la diffusion et le portage des solutions alternatives (partage d'expérience, plaidoyer, campagnes, rencontres, publications, etc.) pour généraliser les bonnes pratiques, proposer des politiques adaptées et provoquer un changement d'échelle.

Elle soutient prioritairement des acteurs dans son espace géoculturel (francophonie européenne, Europe). Elle encourage également les bénéficiaires de ses dons à se relier avec leurs homologues dans d'autres espaces géoculturels.

Enfin, elle se donne également comme mission de se relier à d'autres bailleurs qui partagent ses valeurs et son diagnostic et de combiner ses efforts aux leurs, partout dans le monde.

Missions

Le progrès humain, tel que défini par les Lumières européennes, comprenait le progrès de la conscience par le développement de l'humanisme, le progrès social par une meilleure organisation, le progrès des sciences par une meilleure connaissance du monde physique, et le progrès des arts par l'adoption de techniques plus performantes. Ces quatre progrès étaient inséparables dans leur esprit.

L'histoire européenne des ^{xix}e et ^{xx}e siècles, devenue mondiale du fait de l'impérialisme européen, a malheureusement démontré que le progrès technique et organisationnel sans progrès éthique conduisait à des crimes de masse et au totalitarisme, vérifiant la formule prémonitrice de Rabelais : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ».

Il n'existe pas de progrès réel de l'homme en dehors du cadre humaniste. Ce que le ^{xx}e siècle a eu de meilleur, il le doit aux principes de responsabilité, de solidarité

et de coopération qui se sont incarnés dans la Déclaration de Philadelphie adoptée en 1944 par l'Organisation internationale du travail (OIT). Cet esprit de Philadelphie a inspiré la mise en place des organisations internationales nécessaires au gouvernement pacifique de peuples interdépendants. Malheureusement, l'esprit de Philadelphie n'a pu s'épanouir dans le contexte de la guerre froide et il s'est affaibli puis effacé à partir des années 1970, laissant la place aux principes de dérégulation et de compétition.

Or, dès les années 1970, les éléments d'une crise écologique sont clairement identifiés. Le rapport du club de Rome, « The Limits to growth », élaboré par des chercheurs du MIT, synthétise ces analyses. En 1972, à Stockholm, se tient le premier sommet de la Terre, dans le cadre de l'ONU, qui place pour la première fois les questions écologiques au cœur des préoccupations internationales. Mais ces alertes resteront sans lendemain. L'esprit de compétition qui se diffuse rend impossible une collaboration internationale.

Au début des années 1990, tous les éléments d'une crise majeure sont en place et identifiés : faiblesse des institutions internationales, fragilisation de l'écosystème terrestre, affaiblissement du lien social. Les scientifiques et les mouvements civiques regroupés au sein du mouvement altermondialiste n'auront de cesse de le répéter. Ces crises partagent de nombreuses causes communes et notamment notre modèle de développement. À partir du début des années 2000, l'instabilité globale, géopolitique, sociale, économique, climatique, écologique ne cesse de s'accroître.

LE MOUVEMENT DE LA TRANSITION

Pour contrer ces menaces, des individus, des collectifs, des municipalités, des entreprises, des Églises, ont entamé une transition en s'appuyant souvent sur des mouvements antérieurs. Transition de leurs valeurs, de leurs modes de vie et de consommation, de leur organisation. Il s'agit entre autres de l'économie sociale, de l'agriculture biologique, des organisations d'accueil militant pour une société inclusive, de juristes pour le climat, de la responsabilité sociale des entreprises, du commerce équitable. Appuyées sur un changement culturel profond, ces bonnes pratiques se diffusent et esquissent les principes d'une société écologique.

Pour autant, leur généralisation ne sera possible que dans un cadre économique et réglementaire favorable. Il faut de bonnes politiques pour généraliser de bonnes pratiques. C'est pourquoi ces mouvements, tout en confortant et améliorant leurs pratiques, en sensibilisant leurs concitoyens, interpellent les gouvernants politiques et économiques pour qu'ils créent les conditions favorables à l'émergence d'une société écologique.

UN SOUTIEN STRUCTUREL APPORTÉ AUX ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La FPH se donne pour mission de contribuer à une transition écologique socialement juste dans un cadre démocratique et pacifique. L'ampleur d'un tel changement demande que ses promoteurs disposent des moyens d'une action à long terme.

C'est pourquoi dans le cadre de budgets trisannuels, la Fondation privilégie un appui structurel qui n'est pas fléché a priori pour une action précise mais vise au renforcement global des acteurs et de l'ensemble de leurs missions. La Fondation appuie donc des acteurs et non des actions. L'évaluation des acteurs se fait à moyen terme en considérant le renforcement de leur organisation, de leur coopération avec d'autres acteurs, de leurs analyses et propositions, de leur capacité à les diffuser et in fine de leur influence.

Les organisations soutenues sont généralement des associations, toutes porteuses de propositions alternatives.

Leurs modes d'actions sont très variés: constitution d'une expertise et diffusion dans l'espace public ou dans les milieux professionnels, production d'informations et constitution de labels, campagnes en direction du grand public, plaidoyer auprès des autorités, enquête journalistique, mais également mobilisations, alertes et action juridique.

EKO – Économie écologique

Ce programme, qui représente 17,3 % des dons de la Fondation en 2024, s'articule autour de trois axes.

1. RÉFORMER LA PENSÉE SOCIO-ÉCONOMIQUE. APPROCHES MACROÉCONOMIQUES

Le système macroéconomique est confronté à de nombreux défis. Les anciennes approches ne suffisent plus et doivent être renouvelées pour prendre en compte la réalité du XXI^e siècle et répondre aux attentes de la société. Mais il n'existe pas, à l'heure actuelle, de théorie macroéconomique aboutie qui comprenne des aspects économiques, écologiques et sociaux pour une société plus durable et plus juste et qui soit fondée sur le concept de la durabilité forte.

- L'Institut Veblen est l'acteur pivot de l'action de la Fondation. Sa vocation est de « participer à la réforme

de la pensée économique en assurant la promotion des principes d'une économie sociale et écologique adaptée aux enjeux du développement durable » avec trois axes principaux de travail: renouveler la pensée économique, encourager des politiques publiques qui soutiennent réellement la transition écologique, intégrer des savoirs techniques venant des secteurs concernés.

- Netzwerk Plurale Ökonomik est un réseau qui réunit trente groupes universitaires locaux qui travaillent pour le renouvellement du discours et de l'analyse économique.
- Friends of the Earth Europe: les Amis de la Terre Europe (FoEE) constituent le plus grand réseau environnemental en Europe.
- La Maison commune de la décroissance a pour objet de faire connaître la décroissance et s'attache à construire une philosophie politique autour de cette notion.
- Finance Watch: sa mission consiste à renforcer la voix de la société et à la faire peser dans les réformes du système financier. Cela implique notamment de sensibiliser aux conséquences des pratiques du secteur bancaire en matière de crédit et de création monétaire, de réduire le niveau global de financiarisation de la société et de construire un système financier axé sur l'investissement durable.
- *Alternatives économiques*: magazine mensuel traitant des questions économiques et sociales, qui a pour objectif de présenter et diffuser à la fois des théories critiques de la pensée économique dominante et des analyses critiques de l'actualité économique.
- Mouvement international et français de la décroissance: il a pour objectif de rompre avec les discours de croissance et de consumérisme, de réactiver la réflexion autour de projets alternatifs pour un après-développement, de promouvoir la réflexion autour des valeurs d'autonomie, de démocratie, de justice, de solidarité, de liberté et d'égalité, et de développer un cadre théorique et interprétatif pour les mouvements de la transition écologique. Förderverein Wachstumswende fait partie de la branche allemande du mouvement.

2. SOUTENIR LES ACTEURS DES ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES. APPROCHES MICROÉCONOMIQUES

Piliers d'une société juste et durable, l'économie sociale et solidaire (ESS), les monnaies locales et les communs promeuvent l'innovation sociale et le développement économique durable, facilitent l'accès au marché du travail et favorisent l'inclusion sociale. Depuis quelques années, le processus d'institutionnalisation et de reconnaissance de l'ESS a beaucoup

avancé, tant aux échelles nationales qu'à l'échelle internationale.

- Mouvement de l'économie pour le bien commun (Gemeinwohlökonomie): mouvement d'entreprises où la finalité de l'activité économique et l'évaluation de la réussite de l'entreprise sont définies en fonction de valeurs orientées vers le bien commun.
- Après-VD et Après-GE: les Chambres d'économie sociale et solidaire vaudoise et genevoise s'engagent pour soutenir et développer une économie à visage humain et respectueuse de l'environnement dans leurs cantons respectifs. En conséquence, elles se concentrent sur le développement d'activités et de services visant à promouvoir l'ESS et ses membres.
- Mouvement pour l'économie solidaire (MES): créée en 2002, l'association est issue d'une continuité de regroupements d'acteurs qui inscrivent leurs actions dans une démarche économique alternative et solidaire. Promoteurs d'une citoyenneté économique, ils revendiquent leur volonté de concevoir l'économie comme un moyen au service d'un projet de société fondé sur des valeurs de solidarité, de partage et de réciprocité.
- Ripess-Europe: regroupe les organisations européennes régionales, interrégionales, nationales ou sectorielles de l'économie sociale et solidaire. Il s'inscrit comme partie prenante du mouvement social. Ses objectifs sont de rendre visibles les réseaux, les acteurs et les expériences de l'économie solidaire, de partager les expériences et les bonnes pratiques, de développer une intelligence collective et de construire une voix commune.
- Ripess-International: réseau mondial de réseaux continentaux engagés dans la promotion de l'économie sociale et solidaire.

– **De nombreuses expériences locales et régionales de monnaies complémentaires témoignent aujourd'hui de la vivacité de l'innovation sociale et économique dans une approche de proximité.** L'enjeu est de faire de ces différents éléments le socle d'une stratégie de développement réussie au niveau national, afin de créer en Europe un exemple de dynamique collective de développement de monnaies locales citoyennes.

- Mouvement SOL, Institut des monnaies locales et Lokavaluto: ces trois acteurs ont engagé une démarche commune vis-à-vis de la Fondation qui, en les soutenant dans le cadre d'une convention commune, espère un impact cohérent sur quatre enjeux prioritaires pour les monnaies locales et complémentaires: consolidation du réseau (fédération), plaidoyer politique, formation technique, infrastructures technologiques.

– **Les commons proposent une conception mutualiste de la gestion de ressources de production essentielles, qu'elle soit naturelle (comme la terre ou l'eau), semi-naturelle (comme la biodiversité) ou culturelle (arts, numérique).**

- Remix the commons: think-tank français contribuant à la promotion des commons au niveau national et européen à travers sa participation à l'assemblée européenne des commons.

3. ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT. APPROCHES MICROÉCONOMIQUES

De nombreuses questions se posent en matière de droit du travail, de retraites, de chômage, de distribution des richesses, d'inégalités sociales, de pauvreté, de protection sociale. Il s'agit à la fois de soutenir la parole des plus pauvres et de faire respecter leurs droits mais aussi de construire des espaces de solidarité et de réfléchir sur des outils ou mesures pour créer des emplois décents, utiles, non délocalisables, respectueux des humains et de l'environnement.

- Mouvement français pour le revenu de base: né en mars 2013 à l'occasion de l'initiative citoyenne européenne, le MFRB s'est donné pour mission de promouvoir le revenu universel dans le débat public, jusqu'à son instauration.
- ATD Quart Monde: ce réseau international de lutte contre la pauvreté part du constat que «les plus pauvres sont les moins responsables de la dégradation de l'environnement et du changement climatique, mais sont les plus affectés par leur violence». ATD Quart Monde est par ailleurs impliqué dans le projet de territoires zéro chômeurs qui lie emploi et activités territorialisées.

Répartition du budget entre les bénéficiaires

EKO – Économie Écologique	1228 kCHF	17,3 %
Institut Veblen	235,4 kCHF	19,2 %
Ripess Intercontinental	131,3 kCHF	10,7 %
Ripess Europe	107,9 kCHF	8,8 %
Remix The Commons	77,8 kCHF	6,3 %
Mouvement pour l'économie Solidaire	68,1 kCHF	5,5 %
Mouvement Sol	62,7 kCHF	5,1 %
Alternatives Économiques	58,4 kCHF	4,8 %
Gemeinwohl Ökonomie Schweiz	58,4 kCHF	4,8 %
Friends of the Earth Europe	48,6 kCHF	4,0 %
Bihar Institut des Monnaies Locales	39,2 kCHF	3,2 %
Forderverein Wachstumswende e.V.	39,2 kCHF	3,2 %
Lokavaluto	39,2 kCHF	3,2 %
Après-GE - Chambre de l'économie sociale et solidaire	38,9 kCHF	3,2 %
ATD Quart Monde	38,9 kCHF	3,2 %
Après VD - Chambre de l'économie sociale et solidaire	38,9 kCHF	3,2 %
Mouvement français pour un Revenu de Base	38,9 kCHF	3,2 %
Netzwerk Plurale Ökonomik	38,9 kCHF	3,2 %
La Maison commune de la décroissance	38,4 kCHF	3,1 %
Finance Watch	29,2 kCHF	2,4 %

EUR – Une Europe résiliente dans un contexte géopolitique incertain

Ce programme, qui représente 6,5 % des dons de la Fondation en 2024, s'articule en trois sous-programmes.

1. GOUVERNANCE ET INTÉGRATION RÉGIONALE

La Fondation a soutenu autrefois la participation des sociétés civiles aux processus d'intégration régionale, mais la globalisation appartient au passé. Face au ralentissement de ces processus et aux difficultés de mener une action intercontinentale, la Fondation a fermé progressivement ce programme, non sans accompagner les acteurs.

- Cinep, bénéficiaire historique sur la thématique paix en Colombie, anime des espaces de dialogue entre

les civils et les services de la force publique pour assurer un contrôle démocratique adéquat pendant le processus de mise en œuvre des accords de paix en Colombie.

2. DES POLITIQUES MIGRATOIRES HUMAINES

La question des migrations et des réfugiés est étroitement liée à la dimension économique des intégrations régionales et aux inégalités économiques et sociales existantes. Elle constitue aussi l'une des questions centrales des politiques de l'Union européenne. La Fondation appuie des acteurs engagés dans une politique d'asile et migratoire européenne humaine, responsable et durable.

- Cimade, association historique de l'accueil des exilés en France. Les bénéficiaires comme la Cimade agissent à l'échelle européenne (action de plaidoyer politique sur les enjeux européens) et la Fondation appuie le pôle Europe de la Cimade.

- Migreurop est un réseau d'associations, de militant-es et de chercheur-euses réparties dans dix-sept pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Europe.
- L'association nationale des villes et territoires accueillants (Anvita) réunit des collectivités locales et des élus locaux qui s'engagent en faveur de l'accueil inconditionnel.

3. DÊSESCALADE ET CULTURE DE PAIX

Dans le contexte de retour d'un impérialisme belliciste et des conflits armés sur le sol européen, l'émergence d'une communauté mondiale pacifiée apparaît comme une perspective de long terme à laquelle il ne faut cependant pas renoncer. La Fondation soutient l'éthique militaire, le renouveau d'une culture de la paix et l'impératif d'un processus de désarmement multilatéral.

– Dialogue entre militaires et société civile

- EuroISME est un réseau européen d'officiers formateurs et d'universitaires qui défendent un modèle européen éthique exigeant pour les troupes en intervention.

– Promouvoir la paix et le désarmement

- Institut pour la paix, initiative de l'AEGES (Association pour les études de la guerre et de la stratégie), souhaite introduire dans l'espace francophone les *Peace studies*.
- Initiatives pour le désarmement nucléaire (IDN) a pour objectif d'œuvrer à l'élimination progressive et équilibrée des armes nucléaires de la planète, pour contribuer à un monde plus sûr.
- Ican France, campagne internationale pour abolir les armes nucléaires est une coalition d'organisations non gouvernementales qui a vocation à mobiliser la société civile et les gouvernements pour mettre en œuvre le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (Tian) entré en vigueur le 22 janvier 2021.

Répartition du budget entre les bénéficiaires

EUR – Une Europe résiliente dans un contexte géopolitique incertain	463 kCHF	6,5 %
La Cimade	114,3 kCHF	24,7 %
Institut Pour la Paix – IPP	97,3 kCHF	21 %
Anvita	49 kCHF	10,6 %
Migreurop	49 kCHF	10,6 %
EuroIsme	47,6 kCHF	10,3 %
Initiatives pour le Désarmement Nucléaire	38,9 kCHF	8,4 %
ICAN France	38,5 kCHF	8,3 %
Cinep Fundacion	29 kCHF	6,2 %

TER – Les territoires en transition écologique

Ce programme, qui représente 11,3 % des dons de la Fondation en 2024, s'articule autour de trois axes.

1. APPROCHE FONCTIONNELLE (HABITAT, TRANSPORT...)

Les collectivités locales constituent un espace pour transformer les bonnes pratiques de la transition écologique et sociale en politiques publiques. De nombreux leviers concrets de transition existent dans la vie quotidienne: habitat, mobilité, gestion des déchets ou de l'eau, etc. La Fondation encourage la convergence d'acteurs (élus, agents territoriaux, collectifs citoyens, réseaux nationaux), devenue essentielle pour construire des réponses ancrées dans la vie locale. La FPH soutient:

– sur la mobilité:

- Stay Grounded: réseau qui travaille à la diminution du transport aérien.
- En train: cherche à faciliter le lien entre des organisations et la recherche sur la mobilité en vue d'échanger les bonnes pratiques et de renforcer le plaidoyer.
- Réseau Action climat: fédère les organisations françaises impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique et pour une transition écologique, solidaire et équitable. Le réseau travaille notamment à donner un nouvel élan au transport ferroviaire en France et en Europe.

– sur l'habitat:

- Habitat Participatif France: fédération des initiatives d'habitat participatif. Outre l'accompagnement technique de ses membres, HPF est interlocuteur du gouvernement et de la caisse des dépôts et mène un plaidoyer en faveur de l'habitat participatif. HPF est en lien avec ses homologues en Belgique, Allemagne, Italie et Espagne.
- UrbaMonde: association de professionnels et d'universitaires en lien avec les grands réseaux (HIC, Slum Dwellers International...) qui anime la plateforme internationale « Production sociale de l'habitat » et co-organise avec les réseaux un prix annuel visant à populariser la notion de production sociale de l'habitat.
- Habitat et participation: association belge professionnelle d'accompagnement des projets de participation en matière d'habitat. Elle gère le site Mappemonde de l'habitat effectuant, en lien avec les acteurs, la capitalisation des actions participatives en matière d'habitat et d'urbanisme.

- La coalition européenne pour le droit au logement et à la ville: le soutien à la coalition s'inscrit dans une perspective de résistance contre la financiarisation des villes et en faveur de la constitution de réseaux trans-localistes capables d'articuler des luttes locales de collectifs d'habitants avec les politiques européennes et nationales qui déterminent le développement urbain et les conditions d'accès au logement en général.

– sur la réduction et la gestion des déchets:

- Réseau national des ressourceries: la crise sanitaire a mis en lumière le besoin urgent d'appuyer la transition écologique et sociale. Ces principes sont défendus par les associations du réemploi solidaire depuis plus d'un demi-siècle. Elles luttent contre la surproduction de déchets et offrent une alternative pour une consommation responsable tout en œuvrant pour les plus précaires.
- Réseau de l'assainissement écologique (RAE): promeut et développe l'assainissement écologique dans le respect des cycles naturels des matières (l'eau, la fertilité des sols).
- Réseau Compost citoyen (RCC): association créée en 2009 représentant la filière de prévention/gestion de proximité des biodéchets au niveau national.
- Zéro Waste Switzerland: association suisse à but non lucratif et reconnue d'utilité publique qui œuvre en faveur de la réduction à la source des déchets et du gaspillage en Suisse.
- Zéro Waste France: association citoyenne fondée en 1997 qui milite pour la réduction des déchets et une meilleure gestion des ressources.

2. MÉTABOLISME ET BIOCAPACITÉ: GÉRER AU MIEUX FLUX ET RESSOURCES

La transition doit s'inscrire dans les limites planétaires en ce qui concerne les sols, l'eau, l'énergie et les espaces naturels, tout en garantissant un plancher social. C'est le modèle du « Donut » promu par Kate Raworth. La Fondation soutient des acteurs qui repensent les flux de matière, d'énergie et de ressources à l'échelle territoriale. La ruralité, souvent subordonnée aux pôles urbains, y joue un rôle décisif pour renforcer la résilience alimentaire, énergétique, sociale et environnementale.

- Centre d'écodéveloppement de Villarceaux: il anime à Villarceaux, territoire rural propriété de la Fondation, un pôle de réflexion et d'information sur la contribution de l'agriculture et des espaces ruraux à la transition écologique.
- Paysages de l'après-pétrole (PAP): le collectif PAP rassemble une soixantaine de spécialistes de l'aménagement de nationalités française et belge et couvre l'ensemble des compétences qu'appelle

l'invention des territoires durables. Ce think-tank élabore des réflexions, des méthodes et des outils en s'appuyant sur des réalisations concrètes, et porte un plaidoyer visant à faire évoluer les politiques locales et nationales.

3. APPROCHE GOUVERNANCE (MUTUALISME ET FÉDÉRALISME)

La réussite de la transition dépend de modes de gouvernance qui favorisent la coopération, la mutualisation et la démocratie locale. En luttant contre des projets inutiles, polluants ou imposés à la gestion coopérative des services publics, les citoyens se mobilisent pour peser sur les choix politiques. La Fondation

accompagne ces dynamiques de fédération et de plaidoyer, du niveau local au niveau européen, afin de construire des territoires plus durables et plus solidaires.

- Forum Synergie: organisation qui travaille à structurer les mouvements ruralistes au niveau européen et porte un plaidoyer au niveau des institutions.
- Le Mouvement des Régies est l'association faîtière des régies locales, des associations qui regroupent des habitants, des collectivités locales et des bailleurs sociaux pour intervenir ensemble dans la gestion de leur territoire.
- Terre de Luittes fédère et appuie les mobilisations locales qui s'opposent aux grands projets inutiles et imposés.

Répartition du budget entre les bénéficiaires

TER – Les territoires en transition écologique	807 kCHF	11,3 %
Centre Ecodéveloppement de Villarceaux – Cev	176,3 kCHF	21,8 %
Terre de Luittes	49 kCHF	6,1 %
Mouvement des Régies	48,6 kCHF	6 %
Réseau de l'Assainissement Ecologique – RAE	48,6 kCHF	6 %
Urbamonde	48,6 kCHF	6 %
Habitat Participatif France	48,5 kCHF	6 %
Collectif Paysages de l'après-pétrole (PAP)	46,9 kCHF	5,8 %
Coalition européenne d'action pour le droit au logement et à la ville – CEA	39,2 kCHF	4,9 %
ZeroWaste Switzerland	39,2 kCHF	4,9 %
Réseau Compost Citoyen	38,9 kCHF	4,8 %
Réseau national des ressourceries – RNR	38,9 kCHF	4,8 %
Zero Waste France	38,9 kCHF	4,8 %
Habitat et Participation	38,1 kCHF	4,7 %
Réseau Européen En train	29,4 kCHF	3,6 %
Periskop (Stay Grounded)	29,2 kCHF	3,6 %
Forum Synergies	28,9 kCHF	3,6 %
Réseau action Climat – Rac	19,5 kCHF	2,4 %

TEC – Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech

Ce programme, qui représente 7,5 % des dons de la Fondation en 2024, s'articule autour de trois axes.

1. DÉMOCRATIE TECHNIQUE ET MAÎTRISE SOCIALE DES INNOVATIONS TECHNIQUES

La Fondation soutient depuis des années la veille citoyenne sur les technologies: a) sur les biotechnologies, qui touchent à l'ensemble complexe de la biodiversité, de l'agriculture, de l'alimentation et du territoire; b) sur les nanotechnologies, qui concernent de nombreux secteurs (militaire, médecine, alimentation, textile, cosmétique, etc.); c) sur le nucléaire dont la sécurité est devenue de plus en plus aiguë au fur et à mesure que les centrales vieillissent.

- Inf'OGM: a pour objectif de synthétiser, vérifier, clarifier, contextualiser, traduire en français et diffuser toute l'actualité pertinente liée aux OGM.
- StopOGM - Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique.
- Avicenn: propose une veille d'information citoyenne, pluraliste, ouverte aux personnes de la société civile concernées par l'essor des nanosciences et nanotechnologies.

2. RESPONSABILITÉ DES CHERCHEURS, DES TECHNICIENS ET DES INGÉNIEURS

Les sociétés modernes investissent beaucoup dans le développement des sciences et techniques. Dans ce contexte, et compte tenu de leur impact sur tous les domaines de la vie humaine et sur la nature, les chercheurs et les ingénieurs ont une responsabilité particulière envers l'intérêt général et la durabilité. Il s'agit de renforcer cette responsabilité, notamment à travers l'enseignement, les débats publics et la recherche participative.

- Association Sciences citoyennes: a notamment pour objectif de réunir des chercheurs scientifiques critiques et des « profanes » engagés dans des luttes sociales, médicales, environnementales, agricoles, climatiques souvent en lien avec la techno-science dominante et l'expertise officielle; appuie la constitution d'un tiers-secteur scientifique; soutient la stimulation de la liberté d'expression et de débat dans la communauté scientifique; promeut l'élaboration démocratique des choix scientifiques et techniques, soutient des lanceurs d'alerte et le principe de précaution.

- Critical Scientists Switzerland (CSS): promeut le principe de précaution et un discours critique et contradictoire dans le débat scientifique; souhaite établir un contre-pouvoir scientifique et donner une voix aux lanceurs d'alerte; questionne le modèle de pensée dominant qui propose une vision purement technique du progrès et considère l'innovation technologique comme moteur de la croissance économique.
- ENSSER – réseau européen des chercheurs pour la responsabilité sociale et environnementale: a pour but de soutenir et de protéger une recherche scientifique critique et indépendante.
- Sciences Critiques: associe penseurs, journalistes et citoyens pour décrypter les controverses scientifiques contemporaines et, plus généralement, pour éclairer la compréhension du « monde des sciences ».
- Ingénieurs sans frontières: fédération composée d'une trentaine d'associations dont une vingtaine de groupes locaux implantés dans soixante écoles d'ingénieurs françaises. ISF anime aussi des groupes thématiques d'ingénieurs en activité. Le réseau questionne et rappelle la responsabilité sociale et citoyenne de l'ingénieur.

3. LES APPROCHES LOW-TECH/ TECHNIQUES ÉCOLOGIQUES

Les technologies appropriées (low-tech) sont un ensemble de techniques simples, bien pensées, bien dimensionnées et réparables, peu gourmandes en énergie, de fabrication plus locale, plus proche de l'artisanat que de la production industrielle et favorisant l'emploi local. Ces techniques privilégient en outre un modèle d'innovation inspirée par des contextes locaux, décentralisée, et co-construite avec la société (habitants, associations, autorités locales, PME).

- Atelier paysan: plateforme francophone des technologies agricoles appropriées à l'agroécologie paysanne.
- Low-tech Lab: œuvre à repérer, expérimenter, documenter, promouvoir, transmettre des solutions utiles, accessibles et durables dans des domaines tels que la gestion de l'énergie, de l'eau, de l'alimentation, des matériaux ou des déchets, pour un meilleur respect de la nature, des cultures et des ressources propres à chaque territoire.

Répartition du budget entre les bénéficiaires

TEC – Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech	535 kCHF	7,5 %
Sciences Citoyennes	116,7 kCHF	21,8 %
Inf'Ogm	97,3 kCHF	18,2 %
Sciences Critiques	57,7 kCHF	10,8 %
Low Tech Lab	49 kCHF	9,2 %
ENSSER	48,6 kCHF	9,1 %
Ingénieurs sans Frontières – ISF	48,6 kCHF	9,1 %
ASGG – Stop Ogm	29,2 kCHF	5,5 %
Atelier Paysan	29,2 kCHF	5,5 %
Avicenn	29,2 kCHF	5,5 %
Critical Scientists Switzerland	29,2 kCHF	5,5 %

DEM – Démocratie et État de droit

Ce programme, qui représente 11,5 % des dons de la Fondation en 2024, s’articule autour de quatre axes.

1. DROIT D’ASSOCIATION ET LIBERTÉS CIVIQUES

Les libertés associatives sont de plus en plus fragilisées, y compris dans les régimes démocratiques. Face à la réduction du monde associatif à un rôle de simple prestataire de services et à la répression croissante des mobilisations, la Fondation soutient les organisations qui défendent le droit d’association, documentent les atteintes aux libertés civiles, renforcent les contre-pouvoirs citoyens et défendent la contribution des associations à la construction d’une société durable et solidaire.

- Le Collectif des associations citoyennes (CAC) assure la veille, l’alerte et le soutien mutuel pour les associations citoyennes. C’est aussi un lieu de débat et de réflexion commune. Il lutte contre la réduction des associations à leur seule dimension économique et défend la contribution des associations à l’intérêt général et à la construction d’une société solidaire, durable et participative.
- La Quadrature du Net promeut et défend les libertés fondamentales dans l’environnement numérique. L’association lutte contre la censure et la surveillance, que celles-ci viennent des États ou des entreprises privées. Elle questionne la façon dont le numérique et la société s’influencent mutuellement.

- Framasoft œuvre au développement d’une culture du libre, d’outils libres pour les organisations et d’un réseau d’hébergeurs indépendants (les Chatons).
- Ritimo propose un accompagnement technique et politique sur le numérique pour les associations (et acteurs de la transmission tels que les journalistes et éducateurs), la formation à l’utilisation d’outils libres ainsi que l’interconnexion des bases d’information au travers du moteur de recherche Scrutari, permettant la mutualisation des ressources documentaires de nombreuses organisations.
- La Fondation adhère à l’April, qui promeut et défend le logiciel libre.
- Survie lutte contre le néocolonialisme français en Afrique sous toutes ses formes, la Françafrique.
- Agir Ensemble pour les Droits Humains (AEDH) est une organisation non gouvernementale créée en 1989 pour soutenir et protéger les défenseurs des droits humains à travers le monde. Elle agit notamment comme association support de Michel Forst, Rapporteur spécial des Nations unies sur les défenseurs de l’environnement

2. INFORMATION POUR LA DÉMOCRATIE

Pas de démocratie sans une information de qualité et des médias indépendants du pouvoir politique et économique. Face au déficit démocratique, à la montée des populismes et aux enjeux de transition écologique et sociale, les journalistes, les médias et les maisons d’édition jouent un rôle fondamental pour qu’existe une bibliodiversité essentielle, un journalisme d’investigation indépendant, une information de

qualité pour offrir à chacun des outils pour sa propre émancipation intellectuelle, redonner aux citoyens des leviers pour être acteurs du changement social et contribuer ainsi à la vitalité de la démocratie et de l'engagement social.

- L'Alliance internationale des éditeurs indépendants (AIEI): ce réseau international de 750 maisons d'édition présentes dans 55 pays dans le monde œuvre en faveur de la biodiversité.

3. DÉSŒBÉISSANCE CIVILE ET NON-VIOLENCE

Face à des normes injustes au regard de principes moraux supérieurs, les organisations de la société civile et les citoyens déploient des modes d'action non violente variés: recours juridiques, désobéissance civile. La fondation appuie ces acteurs qui contribuent à créer des espaces de mobilisation collective et à réaffirmer les droits fondamentaux face à un retour des autoritarismes.

- Centre pour l'action non-violente (Cenac): il a pour but de promouvoir la non-violence en Suisse romande. Ses mots clés: informer, former, sensibiliser et accompagner.
- Non-violence XXI: cette association française collecte des dons et des legs depuis 2001 dans le but de financer des projets à caractère non-violent et de promouvoir concrètement la culture de la non-violence au XXI^e siècle en France et dans le monde. Elle regroupe aujourd'hui les principales organisations non violentes françaises.
- ANV-COP21 est un mouvement citoyen qui s'oppose aux projets et aux politiques contribuant au dérèglement climatique en recourant à des actions non-violentes et à la désobéissance civile. Action non-violente COP21 constitue la branche «résistance» du mouvement Alternatiba.

4. PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les lanceurs d'alerte, en dévoilant les abus et délits écologiques et sociaux, sont des acteurs essentiels de la transparence et de la santé démocratique. La Fondation soutient les structures qui les protègent et les accompagnent, ainsi que celles qui travaillent à l'amélioration de leur statut. Elle appuie aussi les initiatives de lutte contre la corruption et les abus de pouvoir, qui font du plaidoyer pour des modèles de gouvernance fondés sur l'éthique, la responsabilité et l'intérêt général.

- Whistleblowing International Network (WIN): ce réseau international sur l'alerte réunit des organisations de la société civile spécialistes de l'alerte. WIN permet à ces organisations de combiner leurs forces avec celles d'autres acteurs clés afin de mener un plaidoyer au niveau national, régional et international pour la protection des lanceurs d'alerte et le suivi des alertes.
- La Maison des lanceurs d'alerte: organisation de la société civile, mise en place à l'initiative de 17 organisations s'engageant à œuvrer conjointement à la protection des lanceurs d'alerte en les accompagnant au quotidien et à plaider pour une amélioration de leur protection.
- Transparency International France: cette association a pour but de sensibiliser l'opinion aux effets dévastateurs de la corruption en travaillant avec les gouvernements, le secteur privé et la société civile dans le but de la combattre. Outre un travail de plaidoyer, elle apporte un soutien actif (juridique et moral) aux victimes ou témoins de faits de corruption et aux lanceurs d'alerte.
- Transparencia por Colombia formule une série de recommandations pour lutter contre la corruption en Colombie, et l'Opalc (Observatoire politique spécialisé sur l'Amérique latine et les Caraïbes, Sciences-po) réalise des travaux de recherche sur la gouvernance, la participation citoyenne et la lutte contre la corruption dans toute l'Amérique du Sud et les Caraïbes.

Répartition du budget entre les bénéficiaires

DEM – Démocratie et État de droit	821 kCHF	11,5 %
Alliance internationale de l'édition indépendante – AIEI	166,5 kCHF	20,3 %
Ritimo association	97,9 kCHF	11,9 %
La Maison des Lanceurs d'Alerte	58,8 kCHF	7,2 %
La Quadrature du Net	58,4 kCHF	7,1 %
Framasoft	56,5 kCHF	6,9 %
Fondation Nationale des Sciences Politiques (Opalc)	49 kCHF	6 %
Survie Association	49 kCHF	6 %
Agir Ensemble pour les Droits Humains	47,1 kCHF	5,7 %
Collectif des Associations Citoyennes	39,2 kCHF	4,8 %
Transparencia Por Colombia	39,2 kCHF	4,8 %
Non Violence XXI	39 kCHF	4,7 %
Action non Violente-Cop21	29,4 kCHF	3,6 %
Cenac	29,2 kCHF	3,6 %
Transparency International France – TIF	28,6 kCHF	3,5 %
Whistleblowing International Network – Win	24,3 kCHF	3 %
April	9,5 kCHF	1,2 %

MOV – Les mouvements de la transition

Ce programme, qui représente 9,8 % des dons de la Fondation en 2024, s'articule autour de deux axes.

1. LES RÉCITS DE LA TRANSITION

Les mouvements de l'écologie sociale sont traversés par des « grands récits », la plupart volontaristes, qu'il s'agisse du catastrophisme éclairé, du principe de responsabilité de Jonas, de la transition ou de la décroissance. La Fondation soutient des acteurs qui, tout en nourrissant ces récits, les rendent accessibles et stimulent le débat public autour de leurs implications.

- Le récit collapsologue, au contraire des précédents, a une tonalité volontiers fataliste. Un courant se réclamant de la collapsologie s'est constitué avec dans l'espace francophone les figures de Pablo Servigne et Raphaël Stevens et l'Institut Momentum, présidé par Yves Cochet.
- Autour du 1^{er} mai est une association qui gère une base de données des œuvres vidéo à caractère social

et environnemental au service des festivals de films engagés.

2. CONSOLIDER LES MOUVEMENTS DE LA TRANSITION

La Fondation appuie la constitution de plateformes de convergence entre les mouvements de la transition dans l'espace francophone européen (France, Romandie et Wallonie). Elle soutient les dynamiques inter-associatives visant à dépasser les cloisonnements thématiques, géographiques ou générationnels, à mutualiser les forces, à mieux coordonner les actions et à construire un récit commun capable de peser dans le débat public et d'inspirer une transformation systémique.

- En Belgique: en soutenant le réseau Transition issu des Amis de la Terre Belgique, Mycélium.
- En France, par la consolidation du rapprochement entre le Crid, organisation fédérant les organisations clés de la solidarité internationale, Attac, organisation de membres centrale de l'altermondialisme et le Collectif pour une transition citoyenne (CTC), organisation fédérant les acteurs de la transition et dont

le Crid et Attac sont membres. Mais aussi par l'appui au Transiscope, né en 2015 au moment de la COP 21 de Paris, qui propose un outil commun qui exploite les bases de données recensant les lieux et groupes engagés dans la transition. La Fondation appuie, encore, le Reses (Réseau étudiant pour une société écologique et solidaire), réseau national composé d'environ 175 associations étudiantes qui mènent des projets liés aux enjeux écologiques et solidaires tels que l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, etc., défendant une vision de l'écologie ambitieuse, transformatrice des sociétés, compatible avec les limites planétaires et qui prend en compte les questions de solidarité et d'équité sociale. Elle appuie aussi la politique éditoriale de Ritimo, organisation historique de la solidarité internationale, qui met au centre de ses actions la question de l'information,

accompagne les associations et la production de dossiers thématiques « Passerelles ». La Fondation soutient Alternatiba, un mouvement citoyen pour le climat et la justice sociale, qui démontre l'existence de solutions contre le réchauffement, qui sont à portée de main. La Fondation s'est, enfin, engagée auprès du Centre de Recherche et d'Action Sociales (Ceras), qui contribue aux recherches et débats sur les questions sociales et l'évolution de la société contemporaine en analysant les rapports entre culture, justice et action sociale, à la lumière de la foi chrétienne, le christianisme social restant un courant important de la société civile francophone.

- En Suisse, en appuyant le travail de mise en relation entamé par les Artisans de la transition et une convergence des acteurs romands dans le cadre d'un partenariat avec l'Espace Dickens.

Répartition du budget entre les bénéficiaires

MOV – Mouvements de la transition	698 kCHF	9,8 %
Artisans de la Transition	97,3 kCHF	13,9 %
Ritimo association	78,4 kCHF	11,2 %
Collectif pour une Transition Citoyenne – CTC	65,7 kCHF	9,4 %
Attac	58,8 kCHF	8,4 %
Mycelium	58,4 kCHF	8,4 %
Alternatiba	49 kCHF	7 %
Crid	49 kCHF	7 %
Autour du 1 ^{er} Mai	48,6 kCHF	7 %
Ceras	46,9 kCHF	6,7 %
Espace Dickens	39,2 kCHF	5,6 %
Institut Momentum	38,9 kCHF	5,6 %
RESES	38,9 kCHF	5,6 %
Association de soutien à Transiscope	29,2 kCHF	4,2 %

ENE – Énergie et climat

Ce programme, qui représente 6,1 % des dons de la Fondation en 2024, s'articule autour de trois axes.

1. MODÈLES ÉNERGÉTIQUES

La consommation d'énergie pourrait avoir diminué de 53 % en 2050 si certaines mesures étaient prises. Cette transition énergétique se fonde sur la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables. Elle ouvre de nombreuses opportunités pour les territoires car elle peut apporter des bénéfices notamment en termes de qualité de vie, de création d'emplois et de développement économique local, d'amélioration de la situation financière des collectivités territoriales et de durabilité.

- Énergie partagée: elle apporte les compétences en matière de développement des énergies renouvelables relocalisées par les acteurs du territoire.
- NégaWatt France et Suisse: l'association rassemble des experts du domaine de l'énergie et est soutenue par plus de 1000 adhérents. Elle est surtout connue et reconnue pour les scénarios qu'elle produit et qui reposent sur trois piliers: la sobriété, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.
- Global Chance: cette association de scientifiques et d'experts exerce l'essentiel de son activité dans les domaines de l'énergie et de la lutte contre l'effet de serre: sobriété et efficacité énergétique, énergies renouvelables, énergie nucléaire, effet de serre.
- Cler (réseau pour la transition énergétique): cette association de protection de l'environnement fédère un réseau de près de 300 structures professionnelles réparties sur l'ensemble du territoire français.

2. FORÊTS ET BIOMASSE

Stabilisation du climat, production d'énergies renouvelables, maintien de la biodiversité, de nos réserves d'eau douce et d'espaces de bien-être – nos forêts sont multifonctionnelles et doivent être protégées pour le rester. Or, actuellement, de nombreuses forêts perdent leur capacité à séquestrer le carbone. La seule façon d'y remédier est de mettre en place une gestion durable et vertueuse des forêts.

- FERN - pour une Union européenne au service des peuples et des forêts: cette organisation européenne promeut la restauration de la forêt européenne et la gestion durable des forêts dans le monde, milite pour une plus forte régulation des activités ayant un impact sur la déforestation (bois, soja, minerai, pétrole...) et s'engage pour la protection des forêts en lien avec les droits humains.

- Canopée – forêts vivantes: l'association a émergé du besoin critique de construire un contre-pouvoir citoyen pour mieux protéger les forêts en France (et dans le monde). Canopée est une organisation de plaidoyer qui travaille étroitement avec les organisations professionnelles comme le Raf (Réseau des alternatives forestières) ou militantes comme SOS forêt. L'association promeut la gestion durable des forêts, alerte sur le déboisement, et mène un travail de plaidoyer pour changer la législation et les pratiques.
- Réseau des alternatives forestières (Raf): il réunit et encourage les acteurs, professionnels ou non, d'une sylviculture écologiquement responsable et socialement solidaire et favorise l'émergence de nouveaux projets.
- Association française arbres champêtres et agroforesteries: l'Afac œuvre en faveur de la préservation, de la plantation et de la gestion des haies, des arbres champêtres et des systèmes agroforestiers. La fédération constitue un réseau professionnel solide et diversifié de structures disposant de compétences d'animation à la fois agricole et environnementale. Le réseau est devenu un porte-parole national incontournable des professionnels de la haie, de l'arbre champêtre et de l'agroforesterie.

3. CLIMAT: MOUVEMENTS ET MOBILISATIONS

Les neuf dernières années ont été les plus chaudes jamais enregistrées. Plus généralement, la dégradation globale du climat se traduit par une instabilité plus grande des phénomènes climatiques (inondations, sécheresses, fonte accélérée des glaciers...) qui menacent notamment les rendements agricoles et la sécurité des citoyens. Pourtant, dans les grandes économies développées, la baisse des émissions de gaz à effet de serre a nettement ralenti, voire stagné.

- Le Réseau action climat (RAC): cette association spécialisée sur le thème des changements climatiques regroupe 21 associations. Depuis 1996, le RAC et ses associations membres œuvrent pour sensibiliser les décideurs et le grand public aux causes et impacts des dérèglements climatiques.
- Association suisse pour la protection du climat (ASPC): s'inscrivant dans le cadre du mouvement mondial pour le climat, l'ASPC promeut une stratégie de protection du climat conforme à l'Accord de Paris sur le climat ratifié par la Suisse et œuvre pour un avenir durable et respectueux de l'environnement. Elle s'engage pour un avenir viable; un avenir avec un climat sain et sans énergies fossiles, pour un monde meilleur.
- Notre affaire à tous: cette organisation de juristes travaille à construire de nouvelles responsabilités juridiques en matière environnementale. Elle est issue du mouvement pour la reconnaissance du crime

écocide dans le droit international. Elle cherche à établir par la jurisprudence, le plaidoyer et la mobilisation citoyenne une responsabilité de l'humain vis-à-vis de l'environnement.

Répartition du budget entre les bénéficiaires

ENE – Énergie et Climat	437 kCHF	6,1 %
Fern	62,7 kCHF	14,4 %
Énergie Partagée Association	48,6 kCHF	11,1 %
NegaWatt France	38,9 kCHF	8,9 %
NegaWatt Suisse	38,9 kCHF	8,9 %
Réseau action Climat – Rac	38,9 kCHF	8,9 %
Association Suisse pour la protection du climat – ASPC	33 kCHF	7,5 %
Global Chance	29,4 kCHF	6,7 %
Notre Affaire à Tous	29,4 kCHF	6,7 %
Afac Agroforesterie - Réseau Haies France	29,2 kCHF	6,7 %
Canopée	29,2 kCHF	6,7 %
Cler	29,2 kCHF	6,7 %
Réseau Alternatives Forestières – RAF	29,2 kCHF	6,7 %

ALI – Systèmes alimentaires durables territorialisés

Ce programme, qui représente 10,3 % des dons de la Fondation en 2024, s'articule en trois sous-programmes.

1. MAÎTRISE MUTUALISTE DES FACTEURS DE PRODUCTION

Le contrôle par des oligopoles des facteurs de production (eau, terres, semences, techniques), constitue un important point de blocage au développement d'un système agroécologique. La Fondation soutient donc les pratiques alternatives fondées sur des modes de gestion mutualistes et ouverts.

- Terre de liens (TdL) pour la gestion foncière: l'initiative s'appuie sur une dynamique associative et citoyenne d'économie alternative. L'épargne et les dons du public permettent d'acquérir du foncier agricole et de recréer du lien entre paysans et citoyens pour préserver les fermes à travers les générations. Ces lieux

sont ensuite proposés en location à des agriculteurs pour des productions favorisant la biodiversité et le respect des sols.

- Améliorer la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles (aGter): think-tank regroupant des personnalités qualifiées, qui travaille principalement sur l'accaparement des terres.
- Le Réseau semences paysannes, pour les semences: il a pour objet de créer et d'animer un réseau de savoirs et de savoir-faire ayant pour but de favoriser, développer et promouvoir la gestion dynamique de la biodiversité cultivée dans les fermes et les jardins, la conservation, la sélection et la multiplication de semences et plants issus de variétés adaptées à un terroir ou à des modes de production agroécologiques.

2. L'EXPERTISE ET LE PLAIDOYER SUR LES POLITIQUES AGRICOLES

La perspective d'un changement de système alimentaire intimide les décideurs qui le perçoivent comme un saut dans l'inconnu. Cette inquiétude est nourrie par le complexe agroindustriel, qui agite le spectre d'un effondrement. Pour émerger, les alternatives doivent donc s'appuyer sur des modèles et des récits

qui démontrent la faisabilité technico-économique de leur généralisation. La Fondation soutient le renforcement de l'expertise sur les nouveaux modèles et des plateformes visant à éclairer le débat public.

– **Des think-tank pour muscler les argumentaires :**

- Iddri: L'Institut du développement durable et des relations internationales, reconnu d'utilité publique, est un institut de recherche sur les politiques dont l'objectif est d'élaborer et de partager des clés d'analyse et de compréhension des enjeux stratégiques du développement durable dans une perspective mondiale.
- Solagro: propose une démarche singulière au sein de laquelle accompagnement de réalisations, prospective, formation et recherche et développement s'alimentent et s'enrichissent mutuellement. Ce bureau d'études engagé modélise des politiques agricoles alternatives.
- Ipes Food, le Panel international d'experts sur les systèmes alimentaires durables (Ipes-Food), fondé en 2014, est conduit par Olivier de Schutter, ancien rapporteur des Nations unies au droit à l'alimentation et qui joue un rôle essentiel dans le lien entre expertise et plaidoyer au niveau européen. Associant le savoir de plusieurs disciplines scientifiques avec l'expérience de la société civile et des mouvements sociaux, Ipes-Food produit des analyses indépendantes et rigoureuses sur les réformes nécessaires à la construction de systèmes alimentaires durables.
- Arc2020: site d'information essentiel sur les tenants et les aboutissants des négociations européennes touchant les secteurs alimentaire, agricole et rural, d'autant plus utilisé par les acteurs que le processus décisionnel devient opaque.

– **Des plateformes d'organisations menant un plaidoyer pour la réforme des politiques publiques :**

- Secrets Toxiques est une plate-forme dont est membre Générations Futures: les deux organisations œuvrent de conserve pour l'adoption aux niveaux français et européens de législations conséquentes au regard du grave danger pour la santé et la biodiversité que constitue la contamination systémique par des substances chimiques rémanentes.

– **Des organisations paysannes :**

- Uniterre: organisation paysanne de quelque 1000 membres dont 700 à 800 familles paysannes. Fondée en 1951, Uniterre cherche à développer un vaste mouvement paysan et citoyen autour des questions agricoles et alimentaires en défendant une agriculture paysanne rémunératrice, diversifiée et proche de la population et le concept de souveraineté alimentaire.
- Via Campesina: mouvement international qui défend l'agriculture paysanne et la souveraineté alimentaire comme moyen pour promouvoir la justice sociale et la dignité. La Via Campesina représente plus de 200 millions de paysannes et de paysans, de petits et de moyens producteurs, de sans-terre, de femmes et de jeunes du monde rural, d'indigènes, de migrants et de travailleurs agricoles.

3. CONSOM'ACTEURS ET COLLECTIVITÉS LOCALES

Des acteurs du territoire, organisations civiques et collectivités locales, œuvrent pour une re-territorialisation de l'agriculture dans une perspective de subsidiarité économique visant à produire localement avant d'importer. La FPH soutient leur mise en réseau et l'échange d'expériences en vue de la diffusion de ces pratiques.

- En matière de consommation engagée, l'association faïtière internationale Urgenci, qui regroupe les associations producteurs/consommateurs.
- Dans le domaine de l'évolution de la commande des villes, la plateforme internationale Eating City, centre de référence sur la réflexion autour des politiques alimentaires et sur la nécessité de redonner une place centrale au travail humain.
- Alliance des tables libres et vivantes et Université des sciences et des pratiques gastronomiques (USPG): la gastronomie et la restauration ont des impacts très importants mais toujours sous-estimés sur de nombreux secteurs de notre société. L'Alliance est une communauté de cuisiniers créée en février 2016 en lien avec le mouvement international Slow Food.

Répartition du budget entre les bénéficiaires

ALI – Systèmes alimentaires durables territorialisés	736 kCHF	10,3 %
Terre de Liens	127,5 kCHF	17,3 %
Réseau Semences Paysannes	104,8 kCHF	14,2 %
Uniterre	87,5 kCHF	11,9 %
Agter	68,6 kCHF	9,3 %
Urgenci	65,1 kCHF	8,9 %
Arc 2020	39,2 kCHF	5,3 %
Solagro	39,2 kCHF	5,3 %
Générations Futures	29,2 kCHF	4 %
Risteco Association (Eating City)	29,2 kCHF	4 %
Secrets Toxiques	29,2 kCHF	4 %
Coordination Européenne Via Campesina – ECVC	24,3 kCHF	3,3 %
Les Chemins pour la Terre – Via Campesina internationale	24,3 kCHF	3,3 %
Institut du développement durable et des relations internationales – Iddri	19,6 kCHF	2,7 %
Ipes Food	19,6 kCHF	2,7 %
Alliance pour des Tables Libres et Vivantes – ATLV	14,1 kCHF	1,9 %
Université des Sciences et des Pratiques Gastronomiques USPG	14,1 kCHF	1,9 %

FIL – Régulation des entreprises transnationales et filières durables

Ce programme, qui représente 12,3 % des dons de la Fondation en 2024, s’articule autour de trois axes.

1. LA LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ DES MULTINATIONALES

Des organisations luttent contre les nouvelles formes d’impunité liées à la mondialisation des échanges économiques et financiers, en défendant les communautés affectées par les violations des droits humains ou les atteintes environnementales. Elles cherchent à responsabiliser les maisons mères et les multinationales donneuses d’ordres, en combinant campagnes, contentieux stratégiques et recours aux normes internationales, afin de faire évoluer les cadres juridiques.

- Sherpa: sa mission consiste à combattre les nouvelles formes d’impunité liées à la mondialisation des échanges économiques et financiers et à défendre les communautés victimes de crimes économiques.
- Les Amis de la Terre France: réseau dont la priorité consiste à protéger l’environnement, le climat et défendre les droits humains.
- Oxfam France: elle a pour objet de développer et soutenir des activités de lutte contre les inégalités et pour la justice fiscale.

2. REPORTING, LOBBYING, ANALYSE DES COÛTS SOCIÉTAUX

L’information sur les pratiques des entreprises constitue un levier fondamental de transformation. Reporting extra-financier, analyse des coûts sociétaux, régulation du lobbying et de la communication commerciale: ces questions sont devenues décisives pour documenter les impacts sociaux et environnementaux des multinationales. La Fondation soutient les organisations qui produisent une expertise indépendante sur ces sujets et informent les citoyens, renforçant par là même les contre-pouvoirs.

- **Corporate Europe Observatory (CEO):** cette association de recherche et de plaidoyer documente et conteste l'influence disproportionnée des entreprises privées et de leurs lobbyistes sur les processus décisionnels de l'Union européenne. Elle joue un rôle de prescripteur (pour les médias) sur ces thèmes. Groupe de chercheurs.
- **Observatoire des multinationales:** l'Observatoire mène un travail de veille sur les multinationales, d'information et d'animation d'un réseau européen des observatoires des multinationales.
- **Le Bureau d'analyse sociétale et d'information citoyenne (Basic):** coopérative SCIC, chercheurs et experts, partie recherche et développement, sensibilisation, création d'observatoires des filières et partie bureau d'études sur les coûts sociétaux, chaînes de valeurs, etc.
- **Frank Bold:** organisation de juristes et d'experts qui travaillent sur la régulation des multinationales et la transparence des entreprises dans une perspective de transition. L'organisation mène des travaux de recherche et de plaidoyer au niveau européen. Elle a créé et anime l'Alliance pour la transparence des entreprises. Elle est aussi membre de la coalition European Corporation for Corporate Justice (ECCJ).
- **Résistance à l'agression publicitaire:** l'association a pour objet principal de lutter contre les effets négatifs, directs et indirects, des activités publicitaires sur l'environnement et les citoyens. Elle mène des actions de mobilisation et des campagnes de plaidoyer et de sensibilisation sur la régulation de la publicité et des écrans.
- **Communication et démocratie (Code):** association qui cherche à renforcer l'encadrement des activités de communication et de stratégie d'influence, notamment celles qui sont menées pour le compte d'intérêts industriels et financiers, et à garantir à tous une égalité d'accès à la sphère publique. L'association entend plus largement, à travers son action, participer à la promotion de la justice environnementale et sociale ainsi qu'à l'approfondissement des processus démocratiques.
- **L'association pour l'écologie du livre** œuvre de façon interprofessionnelle sur les questions d'éco-responsabilité dans la filière du livre et de la bibliodiversité.
- **ReAct (Réseau pour l'action collective transnationale):** ce réseau cherche à décloisonner les luttes syndicales à toutes les échelles en favorisant les convergences avec les mouvements sociaux/citoyens, les chercheurs, les ONG et acteurs associatifs dans le but de transformer durablement notre système productif.
- **AchAct-Clean Clothes Campaign (CCC):** cette campagne internationale est dédiée à l'amélioration des conditions de travail et à l'autonomisation des travailleurs dans les industries mondiales de l'habillement et du vêtement et de la chaussure de sport.
- **Action Aid Peuples solidaires:** cette association a pour priorités la dignité au travail, l'encadrement des pratiques des entreprises multinationales pour qu'elles assument leur responsabilité sociale et sociétale et cessent de violer les droits humains, la souveraineté alimentaire et le développement, les droits des femmes.
- **Collectif Repenser les filières:** ce collectif réunit les acteurs de la société civile experts des questions relatives à la chaîne de valeur et de l'autonomisation des travailleurs et des communautés locales face aux intérêts économiques de la mondialisation. Le collectif cherche à mieux comprendre les problèmes systémiques qui permettent aux entreprises d'agir en toute impunité et d'enfreindre les lois nationales et les normes internationales protégeant les droits de l'Homme, le droit du travail et l'environnement (coordination par Banana Link, ReAct et FTAO).
- **Fair Trade Advocacy Office (FTAO):** la FTAO est un think-tank né d'une initiative conjointe de Fairtrade International, de l'Organisation mondiale du commerce équitable et de l'Organisation mondiale du commerce équitable en Europe. La FTAO regroupe les deux plus grands réseaux de commerce équitable, fédérant ainsi les acteurs du commerce équitable autour d'un agenda de plaidoyer commun sur les politiques de l'UE et la contribution de l'UE aux politiques mondiales.
- **Commerce équitable France:** ce collectif réunit depuis vingt ans les principaux acteurs français du commerce équitable. Il a pour objectif de promouvoir le commerce équitable en France et à l'international pour accompagner les transitions écologiques et sociales des modes de production et de consommation.
- **Banana Link:** bénéficiaire historique, Banana Link est une coopérative à but non lucratif (loi britannique), fondée en janvier 1996 et basée à Norwich (UK). Banana Link mène campagne pour une production et un commerce justes et équitables de bananes et d'ananas fondés sur la durabilité environnementale, sociale et économique.

3. FILIÈRES DURABLES ET DROITS SOCIAUX AU SEIN DES FILIÈRES

Construire des alternatives économiques suppose de repenser des filières mondiales qui ne subordonnent pas les droits humains, sociaux et environnementaux à la seule logique du profit. La Fondation soutient des acteurs qui défendent des conditions de travail dignes, la souveraineté des producteurs, la justice sociale dans les chaînes de valeur, et qui promeuvent des modèles commerciaux solidaires, durables et démocratiques permettant de faire progresser les services de base universels.

- SystExt (Systèmes extractifs et environnements): cette association se concentre sur l'industrie minière et ses impacts humains, sanitaires, sociaux et environnementaux.

- Halte à l'obsolescence programmée (HOP): née en 2015, HOP est une association engagée contre le prêt-à-jeter qui agit en faveur de la durabilité et de la réparabilité.

Répartition du budget entre les bénéficiaires

FIL – Régulation des entreprises transnationales et filières durables	876 kCHF	12,3 %
Le Basic	98,1 kCHF	11,2 %
Banana Link	75,2 kCHF	8,6 %
Fair Trade Advocacy Office – Ftao	69,6 kCHF	8 %
Association pour l'écologie du livre	58,8 kCHF	6,7 %
Les Amis de la Terre	58,8 kCHF	6,7 %
Sherpa	58,8 kCHF	6,7 %
ReAct Transnational	50,2 kCHF	5,7 %
Communication et Démocratie – Code	48,8 kCHF	5,6 %
SystExt	48,6 kCHF	5,6 %
Résistance à l'Agression Publicitaire – RAP	48,4 kCHF	5,5 %
Achact	39,2 kCHF	4,5 %
Corporate Europe Observatory	38,9 kCHF	4,4 %
Observatoire des multinationales	38,9 kCHF	4,4 %
Action Aid	37,6 kCHF	4,3 %
Commerce Équitable France	34 kCHF	3,9 %
Halte à l'obsolescence programmée – Hop	29,2 kCHF	3,3 %
Oxfam	28,2 kCHF	3,2 %
Frank Bold	14,6 kCHF	1,7 %

Les trois enveloppes votées annuellement

EDI – Dossiers thématiques et essais

Cette enveloppe représente 0,4 % des dons de la Fondation en 2024.

La Fondation, au travers de sa propre maison d'édition, les Éditions Charles Léopold Mayer, appuie la production d'essais, de manuels et de manifestes (textes courts) diffusés en librairie et promus auprès des médias francophones, qui font aussi l'objet d'une diffusion gratuite.

EDI – Dossiers thématiques et essais	28 kCHF	0,4 %
Éditions Charles Léopold Mayer – ECLM	28,2 kCHF	100 %

SEM – Accueil des séminaires Bergerie

Cette enveloppe représente 6,6 % des dons de la Fondation en 2024.

Le soutien va à l'Écosite de Villarceaux, site d'hébergement éco-responsable propriété de la Fondation, pour l'accueil de séminaires et de rencontres.

SEM – Accueil des séminaires Bergerie	468 kCHF	6,6 %
Séminaires	468,5 kCHF	100 %

FON – Mise en réseau avec les autres fondations

Cette enveloppe représente 0,3 % des dons de la Fondation en 2024. Elle est ainsi répartie :

FON – Mise en réseau avec les autres fondations	23 kCHF	0,3 %
Swiss Foundations	15 kCHF	65,2 %
Philea	7 kCHF	30,4 %
Groupe des fondations françaises alternatives	1 kCHF	4,4 %

Le budget 2024

COMMENTAIRE SUR LA PRÉSENTATION DES CHIFFRES

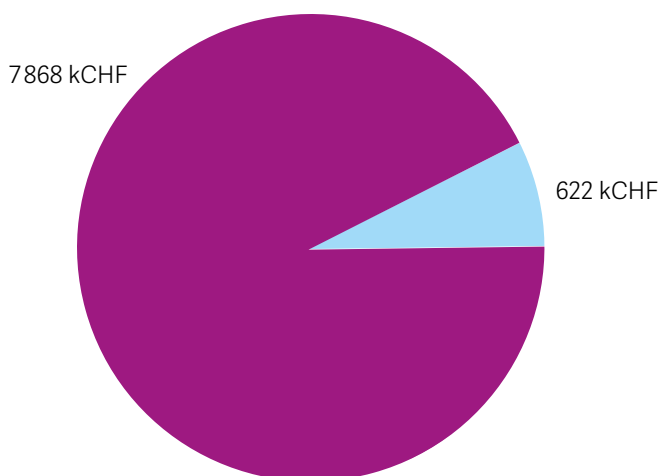
Afin de donner l'image la plus juste de son activité philanthropique, la FPH a suivi les pratiques usuelles.

Dans la **mission sociale**, outre les dons, sont comptabilisés :

- le travail de l'équipe dédié au suivi des programmes ;
- la prise en charge de séminaires des bénéficiaires sur le site de La Bergerie-Villarceaux ;
- une estimation des frais afférents à l'hébergement d'organisations bénéficiaires dans l'immeuble du 38 rue St-Sabin, Paris 11e. L'évaluation est fondée sur le principe des prix coûtants et selon une clé de répartition FPH/bénéficiaire de 20/80.

Les **frais support** comprennent une partie des frais de direction, de comptabilité, de bureautique, d'accueil et d'intendance imputables à l'activité de la Fondation. Les ressources de la FPH proviennent de sa fortune et à ce titre elle n'a pas de frais de levée de fonds. Outre les dons octroyés, certains bénéficiaires disposent aussi d'un apport sous forme d'hébergement et/ou d'un apport sous forme de prise en charge de séminaires sur le site de la Bergerie.

■ Mission sociale
■ Fonction support



Ensemble des dépenses (fonctionnement + dons)

RAPPEL DES DONNÉES

– Budget voté en janvier 2024 : 8,49 M CHF

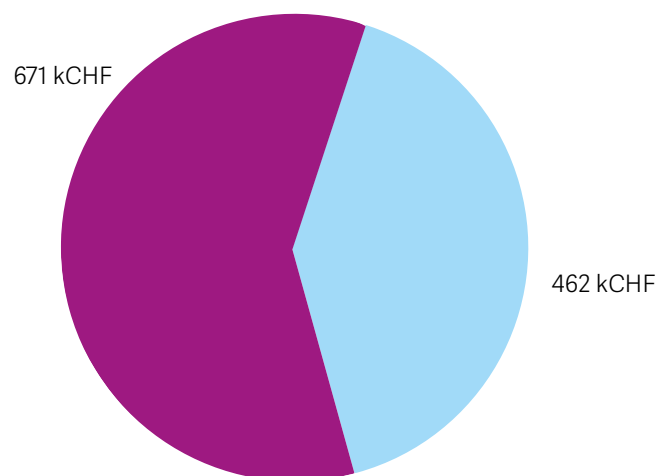
LES DÉPENSES EN 2024

Les dépenses de fonctionnement en 2024 : 1133 kCHF

Elles comprennent les dépenses de suivi de la mise en œuvre de l'action, les salaires et charges, l'entretien et les charges des locaux, l'achat et la location de matériel et l'équipement de bureau, la gestion informatique, sur les deux sites, Lausanne et Paris.

Ces dépenses relèvent pour partie de la mission sociale et pour partie de fonctions support :

■ Mission sociale
■ Fonction support

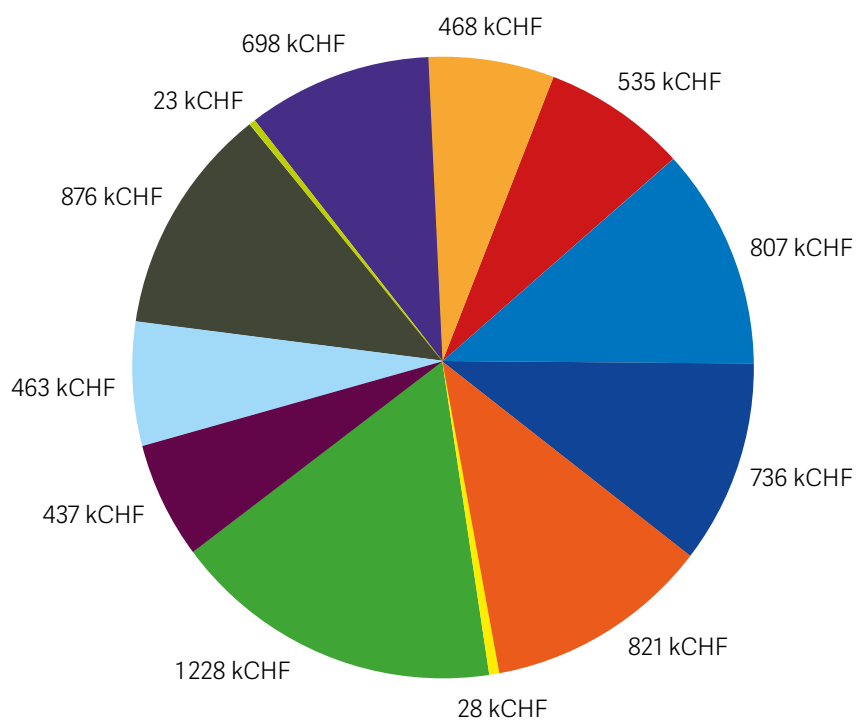


Frais de fonctionnement

Le financement de l'action en 2024: 7197000 CHF

Répartition des dépenses au sein des 9 programmes et des 3 enveloppes annuelles:

EKO	Économie écologique: 1228 kCHF
EUR	Une Europe résiliente dans un contexte géopolitique incertain: 463 kCHF
TER	Les territoires en transition écologique: 807 kCHF
TEC	Démocratie technique, techniques écologiques et low-tech: 535 kCHF
DEM	Démocratie et État de droit: 821 kCHF
MOV	Mouvements de la transition: 698 kCHF
ENE	Énergie et Climat: 437 kCHF
ALI	Systèmes alimentaires durables territorialisés: 736 kCHF
FIL	Régulation des entreprises transnationales et filières durables: 876 kCHF
EDI	Dossiers thématiques et essais: 28 kCHF
SEM	Accueil des séminaires Bergerie: 468 kCHF
FON	Mise en réseau avec les autres fondations: 23 kCHF



Faits et chiffres

27 lignes budgétaires: 9 programmes répartis en 27 sous-programmes et 3 enveloppes annuelles

123 conventions dont 111 bipartites, 8 tripartites et 4 quadripartites

43 séminaires à la Bergerie de Villarceaux: séminaires organisés par des partenaires ou des structures proches et pris en charge par la Fondation pour un montant total de 468 460 CHF

139 bénéficiaires, basés majoritairement en Europe francophone

5 publications des Éditions Charles Léopold Mayer

Participation active aux réseaux de fondations Philéa, SwissFoundations et au réseau informel de fondations francophones en faveur de la transition

2 salles de réunion à Paris: 359 réservations en journée, demi-journée ou soirée, 113 organisations accueillies, 6 550 participant-e-s accueilli-e-s

Impact écologique

Transport
Les salarié-e-s et les membres du Conseil privilégient le train et ne prennent pas l'avion. L'impact CO₂ lié aux déplacements de l'équipe est estimé à 570 kg

Consommations 2024¹:
Électricité: 22 328 kWh (dont panneaux solaires 254 kWh)
Gaz: 2 109 m³
Eau: 137 m³
Volume papier: 0,19 tonne
Recyclage papier: 0,9 tonne

Consommations

	2018	2019	2020 ²	2021	2022	2023	2024
Électricité	29 162 kWh	28 588 kWh	23 582 kWh	22 894 kWh	23 076 kWh (dont panneaux solaires 7 302 kWh)	22 729 kWh (dont panneaux solaires 3 398 kWh)	22 254 kWh (dont panneaux solaires 254 kWh)
Gaz	3 092 m ³	3 226 m ³	1 852 m ³	2 741 m ³	2 544 m ³	1 955 m ³	2 109 m ³
Eau	162 m ³	162 m ³	71 m ³	72 m ³	118 m ³	138 m ³	137 m ³
Volume papier ³	0,77 tonne	0,94 tonne	0,43 tonne	0,26 tonne	0,36 tonne	0,62 tonne	0,19 tonne
Recyclage papier	1,49 tonne	0,72 tonne	0,34 tonne	0,42 tonne	0,97 tonne	0,79 tonne	0,9 tonne

¹ Ces données sont relatives au bureau de Paris. À Lausanne, la Fondation est abritée au Vortex et n'a donc pas la maîtrise complète des consommations et émissions du bâtiment. Cependant, l'équipe sur place veille à respecter des principes écologiques dans ses pratiques

² En raison des différents confinements liés à l'épidémie de Covid-19, le bâtiment a été peu utilisé en 2020 et 2021, ce qui a eu un effet sur le niveau des consommations.

³ Le volume de papier correspond au papier vierge acheté en 2024 et le recyclage papier correspond au papier jeté dans la benne dédiée. En 2024, il est assez important car la réorganisation des bureaux a généré un phénomène de tri massif de documents.

Investissement responsable et investissement engagé à la Fondation

En tant que détentrice d'un important patrimoine, la Fondation est soucieuse d'améliorer la cohérence entre l'origine de ses ressources et les actions qu'elle soutient. 90,7 % de ses ressources proviennent de son portefeuille d'actions et d'obligations. 9,3 % de son patrimoine immobilier.

Les mesures prises à ce jour sont les suivantes:

En matière d'**investissement responsable**:

- la Fondation a pratiqué l'exclusion de certains secteurs: armes, alcool, agrochimie, finance, énergie carbonée et a adhéré pendant un temps au mouvement Divest/Invest en faveur du désinvestissement des énergies carbonées;
- Comgest, qui gère les portefeuilles d'actions, pratique des critères ESG (environnement, social, gouvernance) exigeants et participe activement aux assemblées générales. Comgest produit trimestriellement un rapport ESG, notamment avec ses prises de position lors des assemblées générales;
- la Fondation limite ses prises de participation à des fonds au sein desquels elle ne peut pas pratiquer d'exclusion.

En matière d'**investissement engagé** (*Impact Investing*), l'objectif n'est pas la neutralité des investissements mais un effet positif de l'investissement lui-même. Les mesures prises à ce jour sont les suivantes:

- rénovation écologique du domaine rural de la Bergerie (Chaussy – FR);
- rénovation thermique de l'immeuble de la Blancherie (Chavannes – CH);
- investissement dans le fonds de microcrédit Blue Orchard;
- investissement dans le fonds Nourriterre dédié au développement d'une filière agroalimentaire écologique (Quadia);
- investissement dans le fonds Regenero dédié aux énergies renouvelables (Quadia).

L'ensemble de l'investissement engagé représente 12 % de la valeur du patrimoine.

Pour en savoir plus: <https://www.comgest.com>

<http://www.quadia.ch>

Pour la gestion de son patrimoine, la Fondation est conseillée par MBS Capital Advice:

<https://www.mbscapital.com/fr/accueil>

Bilan et rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la **Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès humain** Chavannes-près-Renens

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès humain**, comprenant le bilan au 31 décembre 2024 le compte de résultat, le tableau des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière au 31 décembre 2024 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation de la fondation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.
- nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit. Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.



- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil de fondation compétent, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du comité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fribourg, le 23 juin 2025

Multifiduciaire Fribourg SA


Signature qualifiée

Christophe Werro
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Signature qualifiée

Marc Baudin
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels

Bilans comparés aux 31 décembre 2024 et 2023

Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès humain - fph Chavannes-près-Renens

BILAN AU 31 DECEMBRE

(exprimés en francs suisses)

	2024	2023	variation
ACTIF			
LIQUIDITES EXPLOITATION	612'624.65	641'190.26	-28'565.61
LIQUIDITES GEREES TITRES	529'684.66	493'820.23	35'864.43
PLACEMENTS FIDUCIAIRES GERES TITRES	16'764'498.66	10'930'465.76	5'834'032.90
DISPONIBLE ET TITRES A COURT TERME	17'906'807.97	12'065'476.25	5'841'331.72
CREANCES DIVERSES	801.43	1'585.14	-783.71
COMPTE DE GERANCE	296'286.25	775'337.73	-479'051.48
IMPOT ANTICIPE	913'626.68	842'776.73	70'849.95
CREANCES A COURT TERME	1'210'714.36	1'619'699.60	-408'985.24
ACTIFS DE REGULARISATION	35'176.30	87'640.68	-52'464.38
ACTIFS DE REGULARISATION	35'176.30	87'640.68	-52'464.38
ACTIF CIRCULANT	19'152'698.63	13'772'816.53	5'379'882.10
PORTEFEUILLE ACTIONS	162'910'380.92	154'381'449.03	8'528'931.89
PORTEFEUILLE OBLIGATIONS	152'332'117.59	141'371'845.36	10'960'272.23
TITRES ET PARTICIPATIONS	6'916'286.84	6'851'847.15	64'439.69
- PROVISION TITRES ET PARTICIPATIONS	-3'919'076.41	-3'882'535.71	-36'540.70
PLACEMENT OASIS 21	281'535.00	296'223.00	-14'688.00
PRÊT ECOSITE	1'313'830.00	1'413'144.00	-99'314.00
- PROVISION PRÊT ECOSITE	-1'313'830.00	-1'413'144.00	99'314.00
PRÊT GAEC	68'818.41	68'176.76	641.65
C/C SCEA FERME DE LA BERGERIE	2'420'458.03	2'399'796.98	20'661.05
- PROVISION C/C SCEA FERME DE LA BERGERIE	-1'447'285.38	-1'433'791.08	-13'494.30
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	319'563'235.00	300'053'011.49	19'510'223.51
MOBILIER ET MATERIEL	13'823.11	23'367.21	-9'544.10
IMMEUBLES SUISSES	31'251'001.00	31'704'001.00	-453'000.00
IMMEUBLE PARIS	4'227'998.25	4'311'948.07	-83'949.82
IMM. LA BERGERIE ET MAISONS CAMELIA (EX. GUISET)	10'988'922.55	11'270'429.22	-281'506.67
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46'481'744.91	47'309'745.50	-828'000.59
ACTIF IMMOBILISE	366'044'979.91	347'362'756.99	18'682'222.92
TOTAL ACTIF	385'197'678.54	361'135'573.52	24'062'105.02

Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès humain - fph
Chavannes-près-Renens

BILAN AU 31 DECEMBRE

(exprimés en francs suisses)

	<u>2024</u>	<u>2023</u>	<u>variation</u>
P A S S I F			
ENGAGEMENTS ACTIONS FPH A VENIR EUR	1'994'185.00	101'913.00	1'892'272.00
ENGAGEMENTS ACTIONS FPH A VENIR EUR	<u>1'994'185.00</u>	<u>101'913.00</u>	<u>1'892'272.00</u>
PASSIFS DE REGULARISATION	223'900.05	217'547.73	6'352.32
PASSIFS DE REGULARISATION	<u>223'900.05</u>	<u>217'547.73</u>	<u>6'352.32</u>
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	<u>2'218'085.05</u>	<u>319'460.73</u>	<u>1'898'624.32</u>
CAPITAL	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00
FORTUNE	388'400'000.00	388'400'000.00	0.00
PERTES ET PROFITS REPORTES	-32'583'887.21	-50'600'681.09	18'016'793.88
BENEFICE / (-) PERTE DE L'EXERCICE	22'163'480.70	18'016'793.88	4'146'686.82
CAPITAUX PROPRES	<u>382'979'593.49</u>	<u>360'816'112.79</u>	<u>22'163'480.70</u>
CAPITAUX PROPRES	<u>382'979'593.49</u>	<u>360'816'112.79</u>	<u>22'163'480.70</u>
TOTAL PASSIF	<u><u>385'197'678.54</u></u>	<u><u>361'135'573.52</u></u>	<u><u>24'062'105.02</u></u>

Compte de pertes et profits aux 31 décembre 2024 et 2023

Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès humain - fph Chavannes-près-Renens

COMPTE DE RESULTAT

(exprimés en francs suisses)

	2024	2023	variation
REVENUS DES TITRES	5'310'654.34	4'038'351.47	1'272'302.87
BENEFICES COURS SUR TITRES REALISES	14'064'347.69	12'160'025.27	1'904'322.42
BENEFICES CHANGE SUR TITRES REALISES	13'876.40	11'044.54	2'831.86
BENEFICES SUR CONTRATS REALISES	1'934'664.03	3'919'410.69	-1'984'746.66
REMBOURSEMENT IMPOTS ETRANGERS	63'735.81	134'483.93	-70'748.12
BENEFICES COURS SUR TITRES NON REALISES	9'386'947.01	10'713'925.19	-1'326'978.18
BENEFICES CHANGE SUR TITRES NON REALISES	9'381'919.94	0.00	9'381'919.94
PRODUITS DE PATRIMOINE MOBILIER	40'156'145.22	30'977'241.09	9'178'904.13
PERTES COURS SUR TITRES REALISEES	-804'055.69	-2'695'931.86	1'891'876.17
PERTES CHANGE SUR TITRES REALISEES	-3'286'005.03	-6'937'854.39	3'651'849.36
PERTES SUR CONTRATS REALISEES	-1'619'482.80	-2'409'910.29	790'427.49
PERTES SUR CONTRATS NON REALISES	-1'479'150.90	-2'207'751.28	728'600.38
PERTES COURS SUR TITRES NON REALISEES	-771'326.13	15'138'929.89	-15'910'256.02
PERTES CHANGE SUR TITRES NON REALISEES	236'065.02	-8'244'916.17	8'480'981.19
INTERETS ET DIVIDENDES NON REALISES	-69'383.27	40'719.98	-110'103.25
FRAIS COURTAGE ET HONORAIRES	-1'689'043.67	-1'580'102.94	-108'940.73
CHARGES DE PATRIMOINE MOBILIER	-9'482'382.47	-8'896'817.06	-585'565.41
RESULTAT DU PATRIMOINE MOBILIER	30'673'762.75	22'080'424.03	8'593'338.72
PRODUITS DES IMMEUBLES	2'806'704.05	2'761'316.53	45'387.52
PRODUITS DU PATRIMOINE IMMOBILIER	2'806'704.05	2'761'316.53	45'387.52
CHARGES IMMEUBLE	-1'017'965.10	-964'788.50	-53'176.60
IMPOTS IMMEUBLES	-101'081.95	-116'069.55	14'987.60
IMPOTS SCEA FERME DE LA BERGERIE	-25'694.00	-24'323.24	-1'370.76
CHARGES DU PATRIMOINE IMMOBILIER	-1'144'741.05	-1'105'181.29	-39'559.76
RESULTAT DU PATRIMOINE IMMOBILIER	1'661'963.00	1'656'135.24	5'827.76
PRODUITS OPERATIONS DE GESTION EUR	953.33	350.39	602.94
VARIATION ENGAGEMENTS ACTIONS FPH A VENIR	-1'892'272.00	5'883'212.10	-7'775'484.10
DISSOLUTION PROVISION PRÊT ECOSITE	112'614.00	95'575.00	17'039.00
	-1'778'704.67	5'979'137.49	-7'757'842.16
ACTIONS EXTERNES	-7'080'737.27	-7'711'681.02	630'943.75
ACTIONS DIRECTES FRANCE	-543'289.19	-864'497.90	321'208.71
ACTIONS DIRECTES SUISSE	-498'362.96	-387'693.44	-110'669.52
HONORAIRES ET PRESTATIONS	-358'690.12	-309'092.55	-49'597.57
MISE EN ŒUVRE DES BUTS DE LA FONDATION	-8'481'079.54	-9'272'964.91	791'885.37
FRAIS FINANCIERS	-10'694.71	-6'041.89	-4'652.82
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	-1'040'146.79	-1'056'659.27	16'512.48
FRAIS FINANCIERS, AMORTISS. ET PROVISIONS	-1'050'841.50	-1'062'701.16	11'859.66
DIFFERENCES DE CHANGE (GENERAL)	1'138'380.66	-1'363'236.81	2'501'617.47
DIFFERENCES DE CHANGE (GENERAL)	1'138'380.66	-1'363'236.81	2'501'617.47
BENEFICE / (-) PERTE DE L'EXERCICE	22'163'480.70	18'016'793.88	4'146'686.82

Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès humain - fph
Chavannes-près-Renens

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

(exprimés en francs suisses)

	2024	2023
INTEGRATION REGIONALE, PAIX ET COOPERATION	0.00	594'601.00
SYSTEMES ALIMENTAIRES DURABLES	0.00	830'030.04
EUR - UNE EUROPE RESILIENTE	463'184.80	0.00
ALI - SYSTEMES ALIMENTAIRES	735'521.45	0.00
TER - LES TERRITOIRES	806'897.70	0.00
EKO - ECONOMIE ECOLOGIQUE	1'228'312.80	0.00
TEC - DEMOCRATIE TECHNIQUE	534'647.00	0.00
FIL - REGULATION DES ENTREPRISES	875'872.50	0.00
DEM - DEMOCRATIE ET ETAT	811'598.60	0.00
MOV - MOUVEMENTS	698'346.40	0.00
ENE - ENERGIE ET CLIMAT	436'616.00	0.00
EDI - DOSSIER THEMATIQUE	28'163.70	0.00
COMMUNICATION ET APPUI AUX ACTEURS	461'576.32	0.00
TERRITOIRES ET BIOREGIONALISME	0.00	969'832.75
ECONOMIE ECOLOGIQUE	0.00	1'281'534.65
DEMOCRATIE DIRECTE ET TECHNIQUES ECOLOGIQUES	0.00	689'880.40
REGULATION DES ENTREPRISES TRANSNATIONALES	0.00	757'422.95
DEMOCRATIE ET ETAT DE DROIT	0.00	775'380.63
MOUVEMENTS ALTERMONDIALISTES	0.00	465'192.00
ENERGIE ET CLIMAT	0.00	600'797.90
CAPITALISATION, STRUCTURATION DE L'INFORMATION	0.00	747'008.70
ACTIONS EXTERNES	7'080'737.27	7'711'681.02
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES EUR	325'723.22	621'141.30
CHARGES DE COPROPRIETE EUR	11'913.35	12'182.97
FRAIS D'ENTRETIEN DES LOCAUX EUR	97'664.88	102'022.69
FRAIS D'ADMINISTRATION EUR	85'526.77	96'172.87
FRAIS DE MISSIONS EUR	22'460.97	32'978.07
ACTIONS DIRECTES FRANCE	543'289.19	864'497.90

Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès humain - fph
Chavannes-près-Renens

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

(exprimés en francs suisses)

	2024	2023
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES CHF	374'335.20	265'370.51
LOCATION LOCAUX CHF	39'242.90	40'280.00
FRAIS D'ENTRETIEN DES LOCAUX CHF	3'926.05	3'848.95
FRAIS D'ADMINISTRATION CHF	56'714.36	55'648.23
FRAIS DE MISSIONS CHF	24'144.45	22'545.75
ACTIONS DIRECTES SUISSE	498'362.96	387'693.44
HONORAIRES ET PRESTATIONS EUR	63'534.36	73'237.59
HONORAIRES ET PREST. DE SERVICES	295'155.76	235'854.96
HONORAIRES ET PRESTATIONS	358'690.12	309'092.55
FRAIS DE BANQUE DIVERS CHF	6267.11	578.85
FRAIS DE BANQUE VERSEMENTS EUR	3'634.27	4'332.29
FRAIS DE BANQUE EUR	793.33	1'130.75
FRAIS FINANCIERS	10'694.71	6'041.89
AMORTISSEMENT S/IMMOBILISATIONS EUR	4'989.52	4'294.90
AMORTISSEMENT TRANSFORMATIONS CHAVANNES	350'000.00	350'000.00
AMORTISSEMENT TRAVAUX EXTERIEURS GENEVE	103'000.00	103'000.00
AMORTISSEMENT TRAVAUX LA BERGERIE	387'575.72	400'719.09
AMORTISSEMENT TRAVAUX SAINT-SABIN	189'106.55	192'955.28
AMORTISSEMENT MATERIEL BUREAU LAUSANNE	5'475.00	5'690.00
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1'040'146.79	1'056'659.27
PERTES DE CHANGE NON REALISEES (GENERAL)	0.00	1'158'994.27
PERTES DE CHANGE REALISEES (GENERAL)	0.00	204'242.54
BENEFICES DE CHANGE NON REALISES (GENERAL)	1'138'380.66	0.00
DIFFERENCES DE CHANGE (GENERAL)	1'138'380.66	1'363'236.81

Organisation interne et liste des membres

AUTORITÉ DE SURVEILLANCE (LPP) ET DES FONDATIONS DE SUISSE OCCIDENTALE

S'assure que la Fondation est administrée conformément à la loi suisse et conformément à ses statuts en vue de réaliser ses buts.



CONSEIL DE FONDATION

Autorité suprême de la Fondation
sous réserve des droits de l'Autorité
de surveillance

RÉVISEUR AUX COMPTES

- Chaque année avant le 30 juin, il vérifie et certifie le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes de l'exercice écoulé;
- Rédige un rapport pour le Conseil de fondation qui, une fois approuvé par le vote du Conseil, est transmis à l'autorité de surveillance et à l'administration fiscale du canton de Vaud.

- Fixe l'ensemble des règles et règlements internes;
 - Nomme le bureau parmi ses membres;
- Mandate un réviseur aux comptes;
 - Valide les comptes annuels;
 - Nomme la direction;
- Vote le budget de fonctionnement de la Fondation sur proposition de la direction.

BUREAU

- Assure le lien entre le Conseil de fondation et la direction;
- Gère le patrimoine et propose un montant de prélèvement annuel sur la fortune pour la mise en œuvre des buts de la Fondation;
- Assure le suivi de l'administration de Villarceaux.



LA DIRECTION

- Met en œuvre l'action de la Fondation;
- Soumet une proposition de budget au Conseil de fondation;
- Recrute et dirige l'équipe salariée.



SUIVI DES PROGRAMMES

- Met en œuvre l'action philanthropique de la Fondation;
- Suit les budgets des programmes;
 - Suit les partenariats;
 - Développe les réseaux de partenaires;
- Analyse l'évolution des contextes et des enjeux;
- Propose de nouvelles actions...

ÉDITION ET COMMUNICATION

- Anime et met en œuvre la politique éditoriale de la Fondation (ECLM);
 - Anime et met en œuvre la communication interne et externe de la Fondation.

COMPTABILITÉ ADMINISTRATION

- Assure les fonctions administratives classiques;
- Veille au bon fonctionnement de la structure: liens administrations, banques, fournisseurs, prestataires;
- Assure le suivi administratif et comptable de la mise en œuvre de l'action philanthropique.

LE CONSEIL DE FONDATION

Benoît Frund, président
Aurore Merle, vice-présidente
Jean Richard, secrétaire
Anne-Lorraine Bujon, membre
Claudia Genier, membre
Luis Marini-Portugal, membre depuis août
Loïc Pfister, membre depuis août

L'ÉQUIPE

À Paris

Aline Jablonka, directrice du bureau parisien
Lysiane Mangin, assistante édition et communication
Jocelyne Massal, responsable accueil et intendance
Naïma Sayah, secrétaire comptable et administrative
Isabelle Yafil, éditrice et relations médias

À Lausanne

Matthieu Calame, directeur
Claudia Neubauer, responsable de programmes
Antoine Vaskou, responsable de programmes

Des lieux au service de la transition

NOS BUREAUX SUISSES

La FPH occupe des locaux dans le Vortex, nouveau bâtiment du campus de l'Université de Lausanne (UNIL) dont la fonction première est le logement étudiant mais qui accueille plusieurs activités (épicerie solidaire, crèche, restaurant, réparation de cycles...). Cet emménagement est en phase avec la mission sociale de la FPH.

Le Vortex a bénéficié d'une conception écologique avec 1200 panneaux photovoltaïques et un système d'échange de chaleur avec les eaux du lac Léman qui en font un bâtiment passif en matière d'énergie.

NOS BUREAUX PARISIENS

La Fondation s'était fixé plusieurs objectifs lorsqu'elle a entrepris les travaux de rénovation de l'immeuble qui abrite ses bureaux parisiens: mettre le bâtiment aux normes (sécurité, incendie, accès aux personnes handicapées); réaliser une rénovation écologique, à la fois dans le choix des matériaux et dans la recherche d'efficacité énergétique; repenser les espaces pour faire du bâtiment un lieu multi-fonctions.

Mise aux normes effectuée

Le bâtiment a reçu l'ensemble des agréments.

Réduction de l'impact écologique

- Isolation complète du bâtiment par l'extérieur;
- Isolation triple épaisseur des toitures;
- Huisseries bois aluminium et triple vitrage isolant;
- Panneaux photovoltaïques;
- Système de ventilation double flux;
- Toilettes sèches.

Espace multi-fonctions

- Bureaux de l'équipe parisienne de la Fondation;
- Hébergement de 11 structures bénéficiaires de la Fondation qui utilisent des surfaces de bureau et bénéficient à titre gratuit de l'ensemble des fonctionnalités du lieu: Alliance internationale de l'édition indépendante, Autour du 1^{er} mai, Amicus Radio, le Basic, Inf'OGM, Institut Momentum, Institut Veblen, Observatoire des multinationales, Paysages de l'Après-pétrole, Réseau Haies France, Sciences citoyennes;
- 1 salle de réunion, d'une capacité d'accueil de 75 personnes, mise à la disposition gratuite d'une communauté plus large d'acteurs de la société civile proches des thématiques de la Fondation;
- 1 seconde salle de réunion, d'une capacité d'accueil de 16 personnes équipée d'un système de visioconférence, également mise à disposition gratuitement.

LA BERGERIE DE VILLARCEAUX

La Bergerie de Villarceaux est un domaine agricole et forestier de 650 hectares propriété de la Fondation dans le Vexin français (Val d'Oise) et situé à 65 km de Paris. Depuis 1995, la FPH l'a engagé dans la transition sociale et écologique en réformant les pratiques agricoles et forestières.

L'ancien corps de ferme a été aménagé en centre de séminaire écologique :

- écomatériaux ;
- assainissement par lagunage ;
- chauffage au bois issu des forêts du domaine ;
- restauration en aliments biologiques et si possibles locaux.

Le centre compte 120 lits. Il peut être loué par les particuliers pour des fêtes de famille ou par des institutions pour des séminaires.

Dans le cadre de son activité philanthropique, la FPH prend en charge les séminaires des acteurs de la société civile. Le lieu, paisible et inspirant, est très apprécié par les participants pour les conditions de travail et de prise de distance qu'il procure. Un lieu de respiration dans tous les sens du terme.

Nos adresses

LAUSANNE

Vortex
Route de Praz-Véguet 29,
BP 907 CH - 1002 Chavannes-près-Renens
tél: +41(0) 21 342 50 10
email: contact.fph@fph.ch

PARIS

38, rue Saint-Sabin 75011 Paris
tél: + 33(0) 1 43 14 75 75
email: contact.fph@fph.ch

LA BERGERIE DE VILLARCEAUX

95710 Chaussy
tél: + 33(0) 1 34 67 08 80
site internet: www.bergerie-villarceaux.org
email: contact@bergerie-villarceaux.org